





 Annuaire Sarthe
 



Comité départemental de Tennis de Table
Maison des Sports - 29, boulevard St Michel - 72000 Le Mans
Accueil : 02 52 19 21 17 / 07 81 56 40 71
Email : secretariat@pingsarthe.org
Facebook : [ComiteDepartementalDeTennisDeTableDeLaSarthe](https://www.facebook.com/ComiteDepartementalDeTennisDeTableDeLaSarthe)
Site internet : www.pingsarthe.org

Ils nous soutiennent



Sommaire

Sommaire	Pages
▸ L'Édito du Président	1
▸ Comité directeur	2
▸ Infos comité	4
• Bureau directeur	5
▸ Infos administratives et presse	6
▸ Tarifs	7 à 10
▸ Organisation Comité	11
▸ Composition pôles	12 à 16
▸ Adresses utiles	17
▸ Formations	18-19
▸ Cadres techniques	20-21
▸ Corps arbitral	22-24
▸ Cartographie des clubs Sarthe	25
▸ Coordonnées des clubs Sarthe	26 à 34
▸ A noter sur votre agenda	35
▸ Mieux comprendre nos compétitions	36
▸ Alerte inscriptions	37
▸ Dates championnat par équipe	38
▸ Calendrier	39-48
▸ Règlements sportifs	49-77



Nos partenaires nous soutiennent

Nos partenaires :



L'édito du président



Chers amis pongistes,

La saison 2024/2025 s'est de nouveau achevée en battant le record de licenciés avec 3907 adhérents. Les jeux olympiques et les très belles performances de nos équipes nationales y sont certainement pour quelques choses, mais il ne faut oublier le très bon travail réalisé par l'ensemble des clubs et des bénévoles qui les animent. Je vous remercie chaleureusement pour cette belle performance.

Notre grand défi pour cette nouvelle saison sera de pérenniser ce chiffre après le coup de projecteur de l'été 2024. Cela sera possible si nous poursuivons nos efforts en terme Accueil, de Conseil et d'Encadrement. Être à l'écoute et répondre aux attentes des pratiquants, ne rien s'interdire, aller vers les nouvelles pratiques et satisfaire les compétiteurs mais aussi les joueurs en loisir de plus en plus nombreux.

Nous allons commencer la deuxième année de cette olympiade. Nous avons connu quelques difficultés au cours de la saison mais les renforts arrivant au sein du comité directeur me permettent d'envisager l'avenir avec sérénité.

Les projets ne manquent pas, nous retrouverons cette année une compétition de rentrée pour nos meilleurs jeunes, le Challenge Harmonie Mutuelle évolue et les rencontres auront lieu le vendredi. Enfin, une grande soirée dédiée aux bénévoles féminines verra le jour en début d'année 2026. Ce sera l'occasion de récompenser les femmes et les mettre à l'honneur sous forme de spectacle et de table ronde.

Nous poursuivons l'accompagnement des clubs dans leur projets de développement et nous irons un peu plus encore à la rencontre de ceux qui le souhaitent.

Les informations fournies dans cet annuaire devraient vous permettre de démarrer la saison de la meilleure façon qui soit, néanmoins nous restons à votre service en cas de besoin.

Enfin, la fin d'année verra une figure emblématique du comité nous quitter en la personne de Nathalie Charbonneau qui fait valoir ses droits à la retraite. Nous aurons l'occasion d'y revenir. La succession est assurée par Kimberley Trivoire embauchée en mai dernier.

L'ensemble du comité directeur, des salariés et moi-même vous souhaitons une excellente saison 2025/2026.



Comité directeur

- Le Comité Directeur est constitué de 19 membres élus pour quatre ans lors de l'Assemblée Générale de début d'Olympiade (de juin 2024 à Juin 2028), un bureau est élu en son sein. Ces deux entités se réunissent en alternance au début de chaque mois.
- Chargé de mettre en œuvre la politique fédérale ainsi que de gérer les différentes compétitions et les formations, le Président doit faire voter un budget par le Comité Directeur et le faire accepter par l'Assemblée Générale afin de faire face aux obligations financières engendrer par ses actions (salaires et charges, loyers, assurances, déplacements, formations, développement, stages, etc.).

Nom	Téléphone	Email
Fabio CARDOSO	07 68 42 04 01	fabio.cardoso@pingsarthe.org
Stéphane CHAUMIER	06 98 44 37 13	stephane.chaumier@pingsarthe.org
James FOGEL	06 44 18 77 16	james.fogel@pingsarthe.org
Bruno GAUSSERAN	06 34 31 61 66	bruno.gausseran@pingsarthe.org
Franck GILARDOT	07 83 05 81 98	franck.gilardot@pingsarthe.org
Jean-Paul GOULET	06 82 24 68 16	jean-paul.goulet@pingsarthe.org
Pierre GUERETIN	06 85 88 70 03	tresorier@pingsarthe.org
Francis HERVE	06 95 13 08 56	president@pingsarthe.org
Patrick HISCHKE	06 58 30 73 48	patrick.hischke@pingsarthe.org
Patrick LAPIERRE	06 11 18 67 57	patrick.lapierre@pingsarthe.org
Arnaud LEVERT	06 09 33 00 63	arnaud.levert@pingsarthe.org
Cyrille MASSON	07 68 68 92 52	cyrille.masson@pingsarthe.org
Michel MENAGER	06 88 20 29 40	secretairegeneral@pingsarthe.org
Olivier MODAT	06 95 75 56 61	olivier.modat@pingsarthe.org
Yann NOUYOU	06 60 72 24 42	yann.nouyou@pingsarthe.org
Sophie SURCIN	06 75 06 93 25	sophie.surcin@pingsarthe.org
Solène THEBAULT	07 67 24 61 91	solene.thebault@pingsarthe.org
Laëtitia THEPAUT	06 48 04 61 28	laetitia.thepaut@pingsarthe.org
Marylène WARZEE	06 89 74 95 91	marylene.warzee@pingsarthe.org



Comité directeur

Nouvelles adresses mails du comité :

Il s'agit principalement de boîtes mails partagées pour assurer un suivi de vos demandes et informations par plusieurs interlocuteurs.

Une adresse mail par pôle a été créée.

Nous vous demandons de communiquer uniquement sur ces mails. Par exemple tout ce qui concerne le pôle Sportif (compétitions) écrire à competition@pingsarthe.org et ainsi de suite.

Nom	Email
Francis HERVE	president@pingsarthe.org
Michel MENAGER	secretairegeneral@pingsarthe.org
COMPETITION ET TECHNIQUE	competition@pingsarthe.org technique@pingsarthe.org criterium@pingsarthe.org
ADMINISTRATIF ET COMMUNICATION	communication@pingsarthe.org administratif@pingsarthe.org
RELATION CLUBS ET FORMATIONS	formation@pingsarthe.org
DEVELOPPEMENT DE MAILLAGE TERRITORIAL	developpement@pingsarthe.org
LA COMPTABILITE (Trésorerie, factures, etc) LE PARTENARIAT (Infos partenaires)	finances@pingsarthe.org partenariat@pingsarthe.org
L'ARBITRAGE (Nomination JA/ARB)	arbitrage@pingsarthe.org
MANIFESTATIONS ET LOGISTIQUE	logistique@pingsarthe.org
LES RESSOURCES HUMAINES (Candidatures, informations, etc)	rh@pingsarthe.org

Infos comité

- Maison des Sports - Tennis de Table - 29, bd Saint-Michel 72000 Le Mans
Secrétariat : 02 52 19 21 17 / port : 07 81 56 40 71 mail : secretariat@pingsarthe.org
Éducateurs sportifs : 02 52 19 21 19
- Horaires d'ouverture au Public : Mardi à vendredi (sauf Lundi & Mercredi) de 9h à 12h00 et de 14h30 à 17h00. En dehors de ces horaires un répondeur est à votre disposition

Site Internet : www.pingsarthe.org -

Facebook : Comité Départemental de Tennis de Table de la Sarthe

Des salariés à votre service

 	Secrétariat : Nathalie Charbonneau / Kimberley Trivoire Tél. 02 52 19 21 17 / 07 81 56 40 71 Email : secretariat@pingsarthe.org
	Conseiller technique départemental : Guillaume Tessier Mobile : 06 32 65 94 91 Email : guillaume.tessier@pingsarthe.org
	Éducateur sportif : Kevin Trécul Tél. 06 31 52 43 49 Email : kevin.trecul@pingsarthe.org
	Éducateur sportif : Jason Allusse Tél. 07 70 90 37 36 Email : jason.allusse@pingsarthe.fr
	Éducateur sportif : Etienne Tourteau Tél : 06 84 33 69 48
	Éducateur sportif : Sebastien Dubreuil Tél. 06 95 14 56 91 Email : sebastien.dubreuil@pingsarthe.org

Notre commissaire vérificateur aux comptes

Pierre Guérétin



Bureau directeur

- Le Bureau est l'instance permanente qui gère les affaires courantes du comité. Ses membres sont élus pour un an par le Comité Directeur.
- Le Bureau Directeur est composé au moins, du Président, du Vice-Président délégué, du Secrétaire Général, du Trésorier et des responsables des pôles.
- Il se réunit dès que nécessaire et au moins une fois tous les deux mois. Il assure le fonctionnement quotidien du comité départemental.

Présidents d'honneur

Maurice Texier,
Roger Vaslet
Bernard Quéré
Alain Piron
Emmanuel Marzin

Président

François Hervé

Président délégué

Michel Ménager

Président délégué

Bruno Gausseran

Secrétaire Général

Michel Ménager

Trésorier

Pierre Gueretin

Membre du bureau

James Fogel
Yann Nouyou
Franck Gilardot
Cyrille Masson
Stéphane Chaumier
Olivier Modat
Laëtitia Thepaut

Infos administratives et Presse

Résultats des Championnats

- Les résultats des rencontres du championnat seniors départemental, vétérans et jeunes doivent être saisis sur le [site www.fftt.com](http://www.fftt.com) au plus tard le lundi suivant à 12 heures par l'équipe recevante.
- Si une impossibilité de saisie sur le site arrive, il est nécessaire d'envoyer le classeur de rencontre à competition@pingsarthe.org avant le lundi 12 heures.

Trésorerie

- Tarifs : consulter le site Internet du Comité, rubrique « Administratif / Finances »
- **Facture générale :**
 - Elle sera envoyée aux clubs mi juin 2026.
 - Le règlement se fait en trois versements : 1°) avec la réaffiliation au 1^{er} juillet 2025
 - ; 2°) un acompte sur facture au 15 novembre et le solde avant le 30 juin 2026.
- **Toutes les autres factures :** le règlement doit être fait à réception.
- Mode de règlement des factures et acomptes au choix :
 - par chèque à l'ordre de : « Comité Sarthe TT ».
 - par virement bancaire. (RIB indiqué sur la facture ou envoyé sur demande)
 - Bien indiquer au dos du chèque ou avec le virement : le nom du club, le n° de facture et/ou l'objet du règlement.
- Modes de règlement particulier :
 - Mutations et réaffiliation : de préférence par virement.
 - Stages pour Tous : Inscription en ligne et paiement en ligne.

Autres

- Pour toutes demandes de renseignements concernant le déroulement des diverses épreuves, s'adresser directement au Comité.

La Presse départementale



Le Maine Libre : Anh Tuan Luong

Mobile : 06 77 77 70 24 -

Email : tluong@hotmail.fr



Ouest France : Benoit Bodereau

Mobile : 06 83 50 61 46 -

Email : benoitbodereau21@orange.fr



Tarifs

Affiliation : Réaffiliation

Clubs « Compétition »	1ère année	2ème année	3ème année et +
Fédération	24,00 €	24,00 €	75,00 €
Ligue	0,00 €	0,00 €	40,00 €
Comité	0,00 €	0,00 €	30,00 €
Total	24,00 €	24,00 €	145,00 €

Clubs « Loisir »	1ère année	2ème année	3ème année et +
Fédération	24,00 €	24,00 €	75,00 €
Ligue	0,00 €	0,00 €	40,00 €
Comité	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Total	24,00 €	24,00 €	115,00 €

Entraînements/Stages	
Stage de rentrée	150,00 €
Groupe Elite, R TK	Gratuit
Stage Journée (sans hébergement)	16€ par jour
Mise à disposition d'un éducateur comité	43€/H
Mise à disposition d'un éducateur comité à la journée	185 €

Droit Homologation Tournoi	
Tournoi Régional	0,00 €

Formations *	
Animateur fédéral	110
Initiateur club	70
* 50% pris en charge par le Comité	

Tarifs

Licences Loisirs et Compétitions

Licences Loisirs	Benjamins Poussins	Cadets Minimes	Juniors	Seniors Vétérans
Fédération	5,50 €	5,50 €	10,40 €	10,40 €
Ligue	10,10 €	10,10 €	11,60 €	11,60 €
Comité	9,50 €	13,90 €	15,70 €	18,00 €
Total	25,10 €	29,50 €	37,70 €	40,00 €

Licences Compétitions	Benjamins Poussins	Cadets Minimes	Juniors	Seniors Vétérans
Fédération	16,15 €	16,15 €	24,15 €	24,15 €
Ligue	17,10 €	17,10 €	21,10 €	21,10 €
Comité	16,80 €	24,60 €	25,50 €	25,50 €
Total	50,05 €	57,85 €	70,75 €	70,75 €

Compétitions individuelles

Critérium Fédéral	Benjamins Poussins	Cadets Minimes	Juniors	Seniors Vétérans
Fédération	8,00 €	8,00 €	8,00 €	17,00 €
Ligue	3,40 €	3,40 €	3,40 €	5,70 €
Comité	3,50 €	5,00 €	6,00 €	10,00 €
Total	14,90 €	16,40 €	17,40 €	32,70 €

Autres compétitions

Championnat par équipes seniors

Pré-régional	90,00 €
D1	90,00 €
D2, D3, D4	90,00 €
D5	62,50 €
Féminines	57,50 €
Vétérans	45,00 €
Challenge	20,00 €

Championnat Sarthe individuels

Poussins, Benjamins, minimes	4,50 €
Cadets, Juniors	6,00 €
Seniors, Vétérans	7,50 €
Doubles (prix par demi-double)	4,00 €

Divers jeunes

Championnat Jeunes 3 joueurs	32,50 €
Championnat Poussins (par tour)	5,00 €

Autres épreuves Individuelles

Vétérans simple	7,00 €
Sport en entreprise	
Circuit Intersport (par tour)	4,00 €
Titres par classements (non inscrits au C.F.)	7,50 €

Mutations

2ème série Nationale	
N°51 au N°100 filles	1 000,00 €
N°101 au N°300 garçons	1 000,00 €
N°301 au N°1000 garçons	550,00 €
N°101 au N°300 filles	550,00 €

Série Régionale	
Pour les 19 et plus	135,00 €
Pour les 17 et 18	135,00 €
Pour les 15 et 16	80,00 €
Pour les 15 F	80,00 €
Pour les 13 et 14 M et F	78,00 €

Série Départementale	
Pour les 10 à 12	54,00 €
Pour les 7 à 9	49,00 €
Pour les 5 et 6	9,00 €

Autres	
Annuaire départemental	20,00 €

Location de matériel pour une organisation

Table avec filet	4,00 € par table
Table de marque avec marqueur	2,50 € par table de marque
Séparation d'aire de jeux	0,50 € par séparation

Organisation Comité

7 pôles assurent le suivi quotidien et contrôlent le bon fonctionnement des missions qui leur sont confiés sur le territoire. La responsabilité d'un pôle est attribuée à un membre élu du Comité Directeur qui est membre de droit du Bureau directeur du comité.

Les responsables de pôles **sont responsables du fonctionnement des commissions au sein de leur propre branche.**

Pôle RH Administratif Finance	Responsable	Adjoint
	Michel Ménager	Jean-Paul Goulet Pierre Gueretin Laëtitia Thepaut
Pôle Arbitrage & formation AR	Responsable	Adjoint
	James Fogel	Patrick Hischke
Pôle Technique & Formation TK	Responsable	Adjoint
	Stéphane Chaumier	Franck Gilardot
Pôle Communication & Partenariat	Responsable	Adjoint
	Olivier Modat	
Pôle Manifestations & Logistique	Responsable	Adjoint
	Yann Nouyou	Jean-Paul Goulet
Pôle Développement	Responsable	Adjoint
	Cyrille Masson	Stéphane Chaumier
Pôle Compétition	Responsable	Adjoint
	Bruno Gausseran	Franck Gilardot

Pôle RH / Administratif & Finances

Missions	Responsable	Adjoint	Membres
<p>Ressources Humaines</p> <p>Piloter les processus de recrutement Définir et réaliser les fiches de poste (ou fiches missions de chaque salariés)</p> <p>S'assurer du respect du code du travail (QVT, SST, etc.) Réaliser les entretiens annuels Gérer la rémunération des salariés Organiser les plannings (mises à dispositions, etc.)</p>	<p>Michel MENAGER</p>	<p>Laëtitia THEPAUT</p>	<p>Francis HERVE</p>
<p>Administratif</p> <p>Préparer l'assemblée générale Rédiger les <u>comptes-rendus</u> des réunions de bureau et comité directeur Vérifier les mutations Rédiger les statuts et le règlement intérieur Gérer l'informatique et la téléphonie Assurer la relation avec les instances</p>	<p>Michel MENAGER</p>		<p>Francis HERVE Cyrille MASSON Bruno GAUSSERAN Nathalie CHARBONNEAU Guillaume TESSIER Jason ALLUSSE Kevin TRÉCUI Kimberley TRIVOIRE</p>
<p>Finances</p> <p>Gérer la trésorerie Définir et suivre le budget Superviser la facturation Assurer la relation avec le commissaire aux comptes Réaliser et suivre le dossier ANS Suivre les subventions diverses Piloter le mécénat et le partenariat</p>	<p>Michel MENAGER</p>	<p>Pierre GUERETIN</p>	<p>Kimberley TRIVOIRE Patrick LAPIERRE Stéphane CHAUMIER Cyrille MASSON Nathalie CHARBONNEAU Guillaume TESSIER Kimberley TRIVOIRE Etienne TOURTEAU</p>

Pôle Compétitions et Techniques

COMMISSION SPORTIVE	Bruno GAUSSEFAN	Franck GILARDOT	Fabio CARDOSO	Kimberley TRIVOIRE	Laetitia THEPAUT	Valentin MARCHAND	Arnaud LEVERT	Solène THEBAULT	Sophie SURCIN	Céline LEBLOND	Salariés du comité
SENIORS											
Championnat par équipes	R	A	X	X			X				X
Titres par équipes	R	A	X	X			X				X
Critérium Fédéral	X	R	X		A						X
Challenge du comité	R									A	X
Titres départementales par classement	X	X			R						A
Titres départementaux individuels	X	X			R						A
Open de Sarthe	R	X									A
VETERANS											
Championnat par équipes Vétérans	X	X	A				R				X
Individuels Vétérans	X	X	A		A		R				X
JEUNES											
Championnat par équipes Jeunes	X	X				R		A			X
Critérium Fédéral	X	R			A						X
Circuit	X	X						R			A
Olympic kids	X	X						R			A
Open de Sarthe	X	X			R			X	X		A
FEMMINES											
Championnat par équipes Féminin	X	X		A	R						X
DIVERS											
Tournoi du comité	A	A			R						X
Homologation des tournois	R	A									
Calendrier départemental	A	A									
Règlements sportifs	R	A	X	X	X	X	X	X	X		R
Commission litiges	X	X	R	X		X					X
Organisation départementales (Délégué/AV/Club,...)	A	A			R						X

R -> Responsable

A -> Adjoint

X -> Membre/Participe

Pôle Technique & Formations TK

Missions	Responsable	Adjoint	Membres
Technique :			Solène THEBAULT
Organiser les stages départementaux	Stéphane CHAUMIER	Franck GILARDOT	Guillaume TESSIER
Organiser les stages pour tous			Kévin TRÉCUL
Animer l'équipe Technique Départementale			Jason ALLUSSE
Gérer et animer les formations technique			Etienne TOURTEAU

Pôle Arbitrage & Formation AR

Missions	Responsable	Adjoint	Membres
Désigner les arbitres et juges-arbitre (hors tournoi)	James FOGEL	Patrick HISCHKE	Bruno GAUSSERAN
Gérer les prestations (montant, suivi paiements etc.)			Nathalie CHARBONNEAU
Organiser et réaliser les séminaires arbitrage			Kimberley TRIVOIRE
Animer et réaliser les formations			

Pôle Communication & Partenariat

Missions	Responsable	Adjoint	Membres
Communication Gérer le site internet et les réseaux sociaux Réaliser les supports de communication Réaliser l'annuaire et le calendrier des évènements Gérer le visuel des réunions	Olivier MODAT		Jason ALLUSSE Kévin TRÉCUL
Partenariat Animer le réseaux partenaire Organiser la soirée des partenaires Suivre le budget partenaire Piloter le mécénat et partenariat	Olivier MODAT		Guillaume TESSIER Kimberley TRIVOIRE

Pôle Manifestation & Logistique

Missions	Responsable	Adjoint	Membres
Organiser l'Assemblée Générale Organiser les réunions de rentrée des clubs Organiser la soirée des mérites Prévoir le « pot de l'amitié » des réunions comité et bureau Réaliser les visites des salles (ex : travaux) Piloter le classement des salles Gérer les stocks de matériels et leur entretien Organiser les prêts/locations de matériels	Yann NOUYOU	Jean Paul GOULET	Kévin TRECUL Jason ALLUSSE Nathalie CHARBONNEAU Guillaume TESSIER Kimberley TRIVOIRE Etienne TOURTEAU

Pôle Développement

Missions	Responsable	Adjoint	Membres
<p>Rédiger le plan de développement</p> <p>Mettre en place des animations de développement</p> <p>Piloter le maillage du territoire</p> <p>Animer Proxi Ping avec les Accompagnateurs de clubs (Ac)</p> <p>Développer les actions scolaires</p> <p>Piloter le Ping 4/7ans</p> <p>Piloter le sport Santé Féminine</p> <p>Piloter le Handi et le sport adapté</p> <p>Piloter le Ping tour Sarthe</p> <p>Animer le Ping VR</p> <p>Représenter le comité au GPD</p> <p>Piloter et suivre la labellisation des clubs</p> <p>Organiser et réaliser la réunion de rentrée</p> <p>Réaliser les rencontres de clubs (zones)</p> <p>Piloter l'accompagnement des clubs</p> <p>Piloter la commission des mérites</p> <p><i>(Ac = Accompagnateur de clubs Nord, Centre, Sud)</i></p>	<p>Cyrille MASSON (Acc)</p>	<p>Stéphane CHAUMIER (Acn)</p>	<p>Francis HERVE</p> <p>Marylène WARZEE (Acs)</p> <p>James FOGEL (Acs)</p> <p>Yann NOUYOU (Acc)</p> <p>Solène THEBAULT</p> <p>Olivier MODAT (Acn)</p> <p>Patrick HISCHKE (Acs)</p> <p>Nathalie CHARBONNEAU</p> <p>Guillaume TESSIER</p> <p>Jason ALLUSSE</p> <p>Kévin TRÉCUL</p> <p>Kimberley TRIVOIRE</p> <p>Etienne TOURTEAU</p>



Fédération Françaises de Tennis de Table

3, rue Dieudonné Costes - BP 40348
75625 PARIS Cedex 13
Tél. 01 53 94 50 00 - Fax 01 53 94 50 40
Email fftt@fftt.email- Site : www.fftt.com



Ligue des Pays de la Loire

Maison des Sports
44, Rue Romain Rolland - BP 90312
44103 NANTES Cedex 4
Tél. 02 51 80 63 80
Email : administration@cdtt.org- Site : www.tennisdetablepaysdelaloire.org



Comité départemental Loire Atlantique

44, rue Romain Rolland - BP 90312
44103 NANTES Cedex 4
Tél. 02 51 80 63 90
Email : cclt44@wanadoo.fr - Site : www.cdtt44.fr



Comité départemental Maine et Loire

7, rue Pierre de Coubertin
49130 LES PONTS DE CE
Tél. 02 41 79 49 83
Email : anjou.ping@wanadoo.fr - Site : www.anjouping.org



Comité départemental Mayenne

CREF - Maison des Sports
109, av. Pierre de Coubertin - BP 91035
53010 LAVAL Cedex
Tél. 02 43 56 11 56
Email : t.tablecd53@wanadoo.fr - Site : www.cd53tt.fr



Comité départemental Vendée

Maison des Sports
202, bd Aristide Briand - BP 348
85009 LA ROCHE SUR YON Cedex
Email : comite.tt.85@maisonsportsvendee.com Site : www.cd85tt.fr



**ACADÉMIE
DE NANTES**

Liberté
Égalité
Fraternité

SDJES SARTHE

19 boulevard Paixhans - CS 50042
72071 LE MANS Cedex 9
Tél. 02 43 61 58 00
Email : <http://www.dsden72.ac-nantes.fr/> - Site : www.sport.gouv.fr



Formations techniques

Initiateur de club :

- A partir de Cadets 1 jusqu'a vétérans licenciés tradi FFTT
- Prix : 70,00 € (50% pris en charge par le comité).
- Dates : Lundi 27 Octobre 2025 (Théorie & pratique)

Animateur Fédéral :

- Réservée aux cadets 2 à vétérans licenciés tradi FFTT. (être titulaire du diplôme IC)
- Prix : 110€ (50% pris en charge par le comité).
- Date :

Inscriptions directement via le site du comité et à retourner à

guillaume.tessier@pingsarthe.org

Pour tout renseignement contacter Guillaume Tessier

EF: A définir

CQP: A définir

Informations et inscriptions auprès de la ligue <https://tennisdetablepaysdelaloire.org/>

Formation	Date formation	Date Exam	Lieu
AR		Exam sur place	72-53
JA1		Exam sur place	72-53
AR		Exam sur place	72-53
JA1		Exam sur place	72-53

Minimum requis pour accueillir une formation :

- une table, six chaises
- un tableau ou chevalet de conférence (paperboard, Veléda...)
- une surface claire ou blanche (mur) pour retro-projecteur
- café et eau sur place
- prévoir le déjeuner (réservation ou plateau-repas)
- accès éventuel à une table de jeu

Le Comité prend en charge la restauration (12 euros/personne), les boissons et fournit le vidéoprojecteur.

Toutes les formations sont prises en charge à hauteur de 50% par le Comité départemental.

-
- Tarif : 70 euros pour l'AR et le JA1 pour la journée de formation
 - Tarif : 30 euros pour l'examen
 - Inscription sur le site de la Ligue via le catalogue des Formations

IMPORTANT : faites parvenir un double de l'inscription au Comité par courrier ou par mail à : formation@pingsarthe.org

Cadres techniques

DEJEPS/BEES

Nom	Prénom	Club
BATAILLE	Quentin	Mézières
DEMESTRE	Lilian	Arnage
FAVEUR	Yannick	LMSTT
HAMON	Nicolas	La Chap. ALTT
LAUNAY	Florent	Coulaines
LEFUR	Quentin	MCSTT
LELANDAIS	Julien	Parigné
LELAURE	Alex	LMSTT
LHOMMEAU	Gilles	Mulsanne
SAUGEZ	Herve	LMSTT
SURAND	Jérôme	LMSTT
TESSIER	Guillaume	Mamers

CQP

Nom	Prénom	Club
GUIBERT	Jérôme	LMSTT
TOURTEAU	Etienne	LMSTT
TRECUL	Kevin	Arnage
DAVID	Axel	LMSTT
ALLUSSE	Jason	Maresche
GODEAU	Anais	Mamers
MENAGER	Anthony	Mamers

Entraîneurs régionaux

Nom	Prénom	Club
BROSSET	Mathieu	Arnage
CHEVALIER	Nicolas	La Suze
GUIBERT	Wilfried	MCSTT
LETOURNEAU	Nicolas	Montfort
NICOLAS	Denis	Sillé
NOUYOU	Yann	SOM
PISSOT	Julien	SPAY

Entraîneurs fédéraux

Nom	Prénom	Club
AUBOUT	Paul	Mézières
DAVID	Axel	LMSTT
DEMESTRE	Lilian	ARNAGE
GARREAU	Alain	La Suze
GAUGAIN	Alexis	LMSTT
LEMONNIER	Jérémy	CSCM
LEROUX	Corentin	Mézières
PEYRELADE	Axel	MONCE

Initiateur de club

NOM	Prénom	Club
ABRAHAM	Thomas	PARIGNE
AUBERGIER	Sacha	LMSTT
BEAUDRON	Clara	LMSTT
BOUEME	Ines	LMSTT
BUREAU	Clémence	LMSTT
BUREAU	Enzo	La Chap.ALTT
CHAMEL	Maelig	LMSTT
CHOCRON	Elohann	CHANGE
COMIN	Jean-Yves	Spay
CRETE BOIRET	Noé	LMSTT
DESLANDES	Clément	LMSTT
DUBOIS	Kévin	Coulaines
FERRE	Yvon	ASPTT
FROGER	William	Le Mans Villa.
GAUTIER	Constance	Arnage
GESLAND	Nicolas	Mézières
GODEAU	Anaïs	CS Mamers
GROBOIS	Léo	LMSTT
GUERIN	Jade	LMSTT
GUERIN	Arthur	La Chartre
GUIBERT	Ethan	LMSTT
HABLET	Christopher	Sillé
HAUTREUX	Christophe	Spay
HERBSTER	Ethan	Arnage
HOARAU	Mael	LMSTT

NOM	Prénom	Club
JOUBERT	Gabin	Arnage
KHIM	Chiva	Coulaines
KOUDRITCH	Faustin	SPAY
LEVERT	Arnaud	Etival TT
LINAY	Michel	SPAY
LE LUC	Arthur	Mayet
MARON	Augustin	LMSTT
MODAT	Olivier	Sillé
MONIER	Perrine	PARIGNE
MONTAGNE	Antoine	La Flèche
MOUSNIER	Alexandre	ALTT
OLLIVIER	Charlie	VILLARET
OLLIVIER	Philomene	Parigné
PELLETIER	Edgar	PARIGNE
PILETTE	Etienne	LMSTT
PILLON	Flavie	LMSTT
PROU	Gabriel	PARIGNE
RENAULT	Emma	CSCM
SAUVAGE	Justine	Mézières
SAUVE	Gerald	Spay
SUBTIL	Louis	Le Grand Lucé
TRIBONNEAU	Raphael	Arnage
VETTRAINO	Maxence	Arnage
YOU	Maël	Arnage

Animateur fédéral

Nom	Prénom	Club
AHMAD-FREULON	Bilal	LMSTT
AIGLEMONT	Bryan	LMSTT
ALBERT	Valentin	LMSTT
ALLARD	Vincent	LMSTT
AUBIN	Maximilien	Parigne L'évêv.
BARRIER	Bruno	Le Villaret
BARBOT	Erwan	La Chap. ALTT
BELLANGER	Alexandre	Montfort
BIGNON	Maxence	Mézières
BLON	Charlie	Parigne
BOUEME	Ines	LMSTT
BOURBAO	Romain	LMSTT
BRARD	Christian	Ste Jamme
BRISSET	Aymeric	LMSTT
BRISSON	Ludovic	La Fleche
BRUNET	Patrick	SOM
CHARPENTIER		

Nom	Prénom	Club
BUREAU	Enzo	La Chap.ALTT
BUVRON	Thomas	Spay
CARRE	Anaïs	LMSTT
CHANTELOUP	Julien	Spay
CHARLES	Simon	LMSTT
COLLAS	Guillaume	LMSTT
CHALMEL	Maelig	LMSTT
CHAUMIER	Dylan	Vibraye
CHEVALIER	Clément	Parigne l'évêq.
CHOCRON	Keyran	Changé
CRUMIERE	Marie	La Suze
FERRE	Yvon	ASPTT
GUERIN	JADE	LMSTT
GUERIN	Arthur	La Chartre
HERBSTER	Ethan	Arnage
RENAULT	Emma	CSCM

Cadres de l'arbitrage

NOM	PRENOM	Club	ARB	GRADES					Formateur AR/JA1
				AN	JA1	JA2	JA3	JA3	
AUBERT	Sébastien	VIBRAYE AS TT	2023	2024					
BERNARD	Alexandre	LE MANS SARTHE TENNIS DE TABLE	2023						
BERGECOT	Veronique	LE MANS SARTHE TENNIS DE TABLE	1979	1986	1994				
BIGNON	Maxence	MEZIERES S PONTHOUIN AS	2010						
BIGNON	Thierry	MEZIERES S PONTHOUIN AS	2010	2012					
BINAGOT	Marital	ARGONNAY TT	2011						
BOBILLOT	Philippe	LE MANS SARTHE TENNIS DE TABLE	1996	2001	1987	2003			
BONNIN	Sébastien	ARNAGE US	2024						
BUREAU	Florian	ARNAGE US	2022	2022					
CAPELLI/COINTET	Corentin	LE MANS SARTHE TENNIS DE TABLE	2016	2021	2023	2019	2022	2025	
CARDOSO	Fabio	LA CHAPELLE AL TT	2019	2019	2021	2021			
CHEVALIER	Nicolas	LA SUZE ES	2006		2017				
CHOPLIN	Hervé	VIBRAYE AS TT	2023						
COCHET-GRASSSET	Maxime	SAINTE JAMME MAINE COEUR TT	2019						
COMTE	Clement	LA SUZE ES	2022						
CORBIN	Patrick	SPAY CP	2004	2004	2013				
COSSON	Maxime	ARNAGE US	2025						
DEMIESTRE	Lilian	ARNAGE US	2022						
DEMANVILLE	Olivier	COULAINES JS	2022						
DESAILLY	Jocelyne	LE MANS SARTHE TENNIS DE TABLE	2003	2006					
DIDIER	Christophe	MULSANNE PPC	2020	2023					
DROU	Laurent	SPAY CP	2017						
DUBREUIL	Sébastien	LE MANS SARTHE TENNIS DE TABLE	2013	2016					
DUFOUR	Yveline	LE MANS SARTHE TENNIS DE TABLE	2003						
DUTERTRE	Gaylor	VIBRAYE AS TT	2016	2016					
DUVAL	Guillaume	LE MANS SARTHE TENNIS DE TABLE	2022						
FAUCHER	Alexandre	LA CHAPELLE AL TT	2019						
FAVEUR	Yannick	LE MANS SARTHE TENNIS DE TABLE	2022						
FEREY	Helene	CHATEAU DU LOIR ASCC	2018	2019	2020				
FILLEUL	Hervé	LE MANS S.O MAINE	2024	2024					
FOGEL	James	LA FLECHE USF TT	2018	2019					
FOUCHER	Gregory	MAYET VIGILANTE TT	2020		2025				
FOURIT	Jean-claude	LE MANS SARTHE TENNIS DE TABLE	2000	2003					
GARCIA	Alan	SABLE TT	2024	2024					
GAUDEMER	Patrick	SAINTE PAVACE AS/NEUVILLE	2009	2012	2014				
GAUSSERAN	Bruno	MONCE TENNIS DE TABLE	2013	2024	2013	2014	2018	2015	
GEFFLAUT	Charly	LA CHAPELLE AL TT	2019						
GEORGE	Jeremy	PARIGNE L'VEQUE TTC	2006	2015					

Cadres de l'arbitrage

NOM	PRENOM	Club	GRADES					Formateur ARJAJ
			ARB	AN	JA1	JA2	JA3	
GESLAND	Nicolas	MEZIERES S PONTHOUIAS	2020					
GILARDOT	Franck	MONCE TENNIS DE TABLE	1995	2009	1995	2024	2025	
GOSELIN	Jérôme	SABLE TT	2023		2023			
GOULET	Jean-paul	LA SUZE ES	2016		2018			
GUIBERT	Jérôme	LE MANS SARTHE TENNIS DE TABLE	1997		2002			
GUY	Janick	MAYET VIGILANTE TT	2015		2016			
GUYON	Laurent	LE MANS ASPTT	2023		2024			
HAMON	Nicolas	LA CHAPELLE ALTT	2012		2018			
HENNEGRAVE	Pierre	MULSANNNE PPC	2024					
HISCHKE	Patrick	CHATEAU DU LOIR ASSC	2008		2012	2014		2015
HUCHET	Vincent	COULAINES JS	2019		2019			
HUMBERTCLAUDE	Laurent	ARNAGE US	2008		2013			
HUARD	Alory	LE MANS SARTHE TENNIS DE TABLE	2023					
JULIENNE	Romane	LE MANS SARTHE TENNIS DE TABLE	2022					
KERAIN	Stephanie	FOUILLETOURTE T.T.	1996		1996	2000		
LEBLOND	Celine	CONNERRE-LOMBRON MJ	2017		2018	2019		
LECHAT	Thomas	MAMERS CS	2015		2016			
LE FUR	Quentin	SAINTE JAMME MCS TT	2022		2025			
LEGAVRE	Jean-yves	RUAUDIN TENNIS DE TABLE	1994		1995			
LELANDAIS	Julien	PARIGNE L'VEQUE TTC	1997		2002			
LEMONIER	Jeremy	LE MANS CSCM TT	2022					
LEPAROUX	Corentin	LE MANS SARTHE TENNIS DE TABLE	2015		2016			
LEROUX	Corentin	MEZIERES S PONTHOUIAS	2014		2016			
LOISEAU	Lucas	SABLE TT	2024					
LEVET	Arnaud	ETIVAL	2022		2023			
LOUVET-CROSNIER	Angelina	MAMERS CS	2025					
MALLET	Yves	LE MANS SARTHE TENNIS DE TABLE	1998		2001	2000		
MALLET	Sylvie	LE MANS SARTHE TENNIS DE TABLE	2022	2024	2025	2023		
MARCHAND	Claude	LE GRAND LUCE US TT	2019		2025			
MARCHAND	Valentin	LE MANS SARTHE TENNIS DE TABLE	2024		2024			
MASSON	Cyrille	LE MANS VILLARET TT	2022		2023	2025		
MENAGER	Anthony	MAMERS CS	2020					
MERANGER	Jean-claude	LE MANS SARTHE TENNIS DE TABLE	2024					
MONNIER	Claude	LA FERTE VS	2006		2009			
MOROSOLLI	Ywen	ARNAGE US	2025					
NICOL	Arnaud	FOUILLETOURTE T.T.	2025		2025			
NICOLLE	Tanguy	MARESCHE E.P. 138	2023		2023			
OUVRRARD	Sebastien	LA FLECHE USF TT	2011		2016			
PARROT	Alain	LA CHARTRE AP	2014		2016			
PATRIACQ	Gaelle	MAMERS CS	2025					

Cadres de l'arbitrage

NOM	PRENOM	Club	ARB	GRADES					Formateur AR/JA1
				AN	JA1	JA2	JA3		
PEAN	Jean-luc	MARESCHE E.P. 138	2011	2014					
PELLIER	Damien	LE MANS ASPTT	2019	2023					
PEYRELADE	Axel	MONCE TENNIS DE TABLE	2018	2022					
PICHON	Alain	SAINTE JAMME MCSTT	2025	2025					
PICHOT	Pierre	LE MANS S.O MAINE	2016						
PORCHET	Roman	LA CHAPELLE ALTT	2024						
POUSSEUR-VIEL	Nicolas	FOULLETOURTE T.T.	2025						
POUSSEUR-VIEL	Olivier	LA CHAPELLE ALTT	2023						
PROVOST	Patrick	VIBRAYE ASST	2023	2024					
QUANTIN	David	LE MANS SARTHE TENNIS DE TABLE	2017	2019	2023				
RENAULT	Emma	LE MANS CSCM TT	2024	2024					
ROMAGNE	Jérémy	VIBRAYE ASST	2025						
ROQUEFORT	Hugo	LA FLECHE USF TT	2022	2022	2024				
ROULAND	Thierry	LA CHAPELLE ALTT	2019	2019	2020	2025			
SALVAGE	Gilles	MEZIERES S PONTHOUIN AS	2020						
SICHEZ	Ludovic	TELOCHE	2025						
SURAND	Jerome	LE MANS SARTHE TENNIS DE TABLE	2007						
SURGIN	Patrice	LE MANS VILLARET TT	1985	1983	1996				
SURUT	Fabien	CHATEAU DU LOIR ASCC	2018						
TEMPPLIER	Géraldine	ARNAGE US	2024	2025					
TEMPPLIER	Yanis	ARNAGE US	2025						
TESSIER	Guillaume	MAMERS CS	2003						
THEBAULT	Florian	LE MANS ASPTT	2023	2024					
THEBAULT	Solene	TELOCHE	2022	2024					
THEPAUT	Laetitia	SAINTE JAMME MCSTT	2016	2024	2024				
THERMUNIEN	Gilles	SAINTE JAMME MCSTT	2016						
TRAVERS	Tom	SABLE TT	2024	2024					
TRIBONDEAU	Raphael	ARNAGE US	2024						
TRIVORE	Kimberley	SAINTE JAMME MCSTT	2019	2022	2024				
VERCHERE	Clément	LE MANS SARTHE TENNIS DE TABLE	2024						
VERCHERE	Joel	LE MANS SARTHE TENNIS DE TABLE	2006	2014					
VIGNERON	Michel	BONNETABLE P	1996	2000	1996	2000			
WIBAUX	Simon	SAINTE JAMME MCSTT	2024						

12720034 - ANILLE BRAYE ABTT

Correspondant : BOUCHAIN Gilles **Port** : 0686630871 **Courriel** : gilles.bouchain@gmail.com

Président : HUON Christian **Port** : 0254800325 & 0682135068

Adresse Salle : (1) Ancien Foyer socio-culturel, 3 avenue de la Gare - BESSE SUR BRAYE

(2) stade de la maladrerie 72120 ST CALAIS **Port** : 0243354863

Responsable Championnat Jeunes : BOUDENGAIN Anaud **Port** : 0673337837

Courriel : amaud.boudengain@sfr.fr

12720079 - ARCONNAY TT

Correspondant : COLLIN Jean-Marc **Port** : 0615738637 **Courriel** : jean-marccollin@wanadoo.fr

Président : COLLIN Jean-Marc **Port** : 0233289573 & 0615738637

Adresse Salle : ARCONNAY ASL Rue Léonard de Vinci 72610 ARCONNAY **Port** : 0233275202

Responsable Championnat Jeunes : GARCIA Gérard **Port** : 0672584829

Courriel : senti-garcia@wanadoo.fr

12720008 - ARNAGE US

Correspondant : CHARBONNEAU Elodie **Port** : 0665676550

Courriel : usamagetf.secretariat@gmail.com

Président : GAUTHIER Jean-Pierre **Port** : 0683419450

Adresse Salle : Complexe sportif Auguste Delaune, salle de Judo rue des Collèges 72230 ARNAGE

Responsable Championnat Jeunes : DEMESTRE Lilian **Port** 0761819098

Courriel usarnagetf.educateur@gmail.com

12720041 - BONNETABLE P

Correspondant : VIGNERON Michel

Port : 0607252425 **Courriel** : pingpong.bonnetable@gmail.com

Président : LEFEVRE Luc **Port** : 0645596327

Adresse Salle : Complexe sportif Salle Jacques Secrétin Rue de Twistrigen 72110 BONNETABLE

Port : 0243295626

Responsable Championnat Jeunes : TENIN Damien **Port** : 0750953126

Courriel : damientenin@yahoo.fr

12720091 - CHAMPAGNE ESP

Correspondant : LECHAT Philippe **Port** : 0681223835 **Courriel** : contact@champagneping72.org

Président : LECHAT Jean-claude **Port** : 0656864582

Adresse Salle : Gymnase Jean Rondeau Esplanade de la Liberté 72470 CHAMPAGNE

Port : 0243892702

Responsable Championnat Jeunes : LECHAT Philippe **Port** 0681223835

Courriel contact@champagneping72.org

12720051 - CHANGE TT

Correspondant : PELTIER Alexandre **Port** : 0684053153 **Courriel** : alex.peltier.72@gmail.com

Président : LAROY Bernard **Port** : 0686612730 **Courriel** : bernard.laroy@gmail.com

Adresse Salle : Salle Léon Liberge, Rue Louise Michel 72560 Changé

Responsable Championnat Jeunes : FOUQUET Nicolas **Port** : 0662347590

Courriel : nicolas.fouquet@live.fr

12720021 - CHATEAU DU LOIR ASCC

Correspondant : SURUT Fabien **Port** : 0619540492 **Courriel** : fabiensurut@gmail.com

Président : AUVILLE Sébastien **Mail** : sebastien.auville73@gmail.com

Adresse Salle : Salle JOJO DORVAL 4 rue du Val de Loir 72500 CHATEAU DU LOIR

Responsable Championnat Jeunes : SURUT Fabien. **Port** : 0619540492

Courriel fabiensurut@gmail.com

12720078 - CONNERRE-LOMBRON MJ

Correspondant : LEBLOND Céline **Port** : 0672994065 **Courriel** : celine.leblond72@gmail.com

Président : LEBLOND Céline **Tél** : 0672994065

Adresse Salle : (1) Salle Vega quai des sports rue du petit train - CONNERRE **Port** 0637094517.

(2) 16 rue de Torcé 72450 LOMBRON

Responsable Championnat Jeunes : LEBLOND Céline : **Port** 0672994065

Courriel celine.leblond72@gmail.com

12720028 - COULAINES JS

Correspondant : LEPEN Dominique **Courriel** : martine.le-pen@orange.fr

Président : DEMIANVILLE Olivier **Port** : 0782741774

Courriel olivier.demianville@hotmail.fr

Adresse Salle : salle Jacques Dubois Mairie de Coulaines 72190 COULAINES

Responsable Championnat Jeunes : CHATEAU Patrick **Port** : 0684167173

Courriel : patrick-chateau@orange.fr

2720092 - DEGRE JS

Correspondant : RUHLMANN Philippe **Port** : 0243256862 **Courriel** : djs.degred@sfr.fr

Président : LEROY Bertrand **Port** : 0680059648. **Courriel** : nymphéas.degred@gmail.com

Adresse Salle : Salle polyvalente Route du Mans 72550 DEGRE **Port** : 0243277263



www.cornilleau.com



12720067 - ETIVAL T.T.

Correspondant : LEVERT Amand Port : 0609330063 **Courriel** : tetival72700@gmail.com

Président : CHAPLAIN Yohan Port : 0783922624

Adresse Salle : Complexe sportif et culturel Gilbert Maurice, salle polyvalente, rue du stade
72700 ETIVAL LES LE MANS Port : 0243472280

Responsable Championnat Jeunes : VALLEE Samuel Port : 0787433146

Courriel : manou-sam@yahoo.fr

12720029 - FERCE US

Correspondant : COTTY Julien Port : 0625320780 **Courriel** : justijul@hotmail.com

Président : COTTY Julien Port : 0625320780 **Courriel** : justijul@hotmail.com

Adresse Salle : Salle du Temps Libre rue des Avelines 72430 FERCE SUR SARTHE Port : 0625320780

Responsable Championnat Jeunes : COTTY Julien Port : 0625320780

Courriel usferce@gmail.com

12720110 - FOULLETOURTE T.T.

Correspondant : BOURREAU Joël Port : 0679622602 **Courriel** : joel.bourreau837@orange.fr

Président : KERAIN Stéphane Port : 0680427027 **Courriel** : m.kerain@neuf.fr

Adresse Salle : Espace Gérard Véron/Salle Orion rue de la République 72330 CERANS
FOULLETOURTE

Responsable Championnat Jeunes : BOURREAU Joël Port 0243872628 Port 0679622602

Courriel joel.bourreau837@orange.fr

12720144 - LA CHAPELLE ALTT

Correspondant : ROULAND Thierry Port : 0689835224 **Courriel** : thierry.rouland@orange.fr

Président : TOUCHET Pascal Port : 0658205535 **Courriel** : pascal.touchet@sfr.fr

Adresse Salle : complexe sportif Raoul Rousselière rue du coup de pied 72650 LA CHAPELLE ST
AUBIN et Salle polyvalente Le Bourg 72240 LAVARDIN Port : 0243277079

Responsable Championnat Jeunes : TRAVERS Tom Port 0781152370

Courriel tom.travers72@gmail.com

12720052 - COLSG LAIGNE ST GERVAIS

Correspondant : Pascal LE BIHAN - Port : 0665441524

Courriel : ping.laigne-st-gervais@emailasso.net

Président : Gaëtan COME - Port : 0632638494 **Courriel** : gae.come@gmail.com

Adresse Salle : Complexe sportif Jean CLAVERIE, 28B rue des frères Bailleul, 72220, Laigné en Belin

Responsable Championnat Jeunes : MESTRE Sébastien Port : 0628463568

Courriel : stfuseb72@msn.com

12720102 - LA CHARTRE A.P.

Correspondant : BROSSET Didier **Port** : 0763504992 **Courriel** : didierbrosset2@gmail.com

Président : BROSSET Didier **Port** : 0763504992

Adresse Salle : Salle Guy LACROIX rue Jacques Peletier 72340 LA CHARTRE SUR LE LOIR

Tél : 0243790425

Responsable Championnat Jeunes : BROSSET Didier **Port** : 0763504992

Courriel didierbrosset2@gmail.com

12720042 - LA FERTE VS

Correspondant : LELIEVRE Nastasia **Port** : 0664287933 **Courriel** : vsftennis2table@gmail.com

Président : LELIEVRE Abel **Port** : 0609535774

Adresse Salle : Gérard Dutertre avenue du Général de Gaulle 72400 LA FERTE BERNARD

Responsable Championnat Jeunes : LELIEVRE Abel **Port** 0609535774

Courriel : vsftennis2table@gmail.com

12720056 - LA FLECHE TT

Correspondant : WARZEE Marylène **Port** : 0689749591 **Courriel** : presidence@laflechett.com

Président : FOGEL James **Port** : 0644187716 **Courriel** : presidence@laflechett.com

Adresse Salle : Complexe sportif Allée des Fromentaux 72200 LA FLECHE **Port** : 0243960970

Responsable Championnat Jeunes : OUVRARD Sébastien - **Port** 0673443078

Courriel : competitions@laflechett.com

12720108 - LA MILESSÉ TTA

Correspondant : GAUGAIN Christophe **Port** : 0785440449 **Courriel** : macgog72@gmail.com

Président : GUESDON Guillaume **Port** : 0689182511 **Courriel** : guesdon.guillaume@gmail.com

Adresse Salle : Salle de sport de l'Antonnière route de St Saturnin **Port** : 0243255956

Responsable Championnat Jeunes : GAUGAIN Christophe

Port : 0785440449 **Courriel** : macgog72@gmail.com

12720049 - LA SUZÉ ES

Correspondant : GOULET Jean-Paul **Port** : 0682246816 **Courriel** : jp.goulet56@orange.fr

Président : GOULET Jean-Paul - **Port** : 0243772932

Adresse Salle : parc des sports rue de la maison neuve 72210 LA SUZÉ SUR SARTHE

Port : 0243773364

Responsable Championnat Jeunes : GOULET Jean-Paul **Port** 0682246816

Courriel jp.goulet56@orange.fr

12720081 - LE GRAND LUCE USTT

Correspondant : MARCHAIS Claude **Port** : 0607088186 **Courriel** : claudemarchais72@gmail.com

Président : MARCHAIS Claude **Port** : 0607088186 **Courriel** : claudemarchais72@gmail.com

Adresse Salle : Gymnase rue de la Torcheterie 72150 LE GRAND LUCE

Responsable Championnat Jeunes : LANCELEUR Sébastien **Port** 0648264646

Courriel sebastien.lanceleur@orange.fr



Coordonnées clubs

12720154 - LE LUDE CP

Correspondant : GARREAU Jérôme **Port** : 0618009724 **Courriel** : clubpongisteludois@gmail.com

Président : GARREAU Jérôme **Port** : 0618009724 **Courriel** : jeromegarreau@free.fr

Adresse Salle : Gymnase du Pontfour, 72800 Le Lude

Responsable Championnat Jeunes : PAPILLON Lucas

Port : 0642706006 **Courriel** : lucas.papillon72@gmail.com

12720104 - LE MANS SARTHE TENNIS DE TABLE

Correspondant : FOUCRIT Jean-Claude **Port** : 0666378941 **Courriel** : secretariat@lmstt.net

Président : FAVEUR Yannick **Port** : 0686169689 **Courriel** : president@lmstt.net

Adresse Salle : Salle de tennis de table, 51 rue Gamier Pagès 72000 LE MANS **Port** : 0981739544

Responsable Championnat Jeunes : DAVID Axel **Port** 0749668878

Courriel : a.david@lmstt.net

12720023 - LE MANS ASPTT

Correspondant : GODEFROY Sylvain **Port** : 0670275425 **Courriel** : sylvaingodefroy@hotmail.com

Président : GODEFROY Sylvain **Port** : 0670275425 **Courriel** : sylvaingodefroy@hotmail.com

Adresse Salle : Salle municipale Le Petit Vaurouzé 72000 LE MANS **Port** : 0243858759

Responsable Championnat Jeunes : Yvon FERRET

Port : 0685136624 **Courriel** : yvon.ferret@laposte.net

12720155 - Le MANS CSCM

Correspondant : TEMPLIER Christophe **Port** : 0617973616 **Courriel** : geraldine.templier@gmail.com

Président : SANZTORRIJO David **Courriel** : david.sanz-torrijo@orange.fr

Adresse Salle : Salle apprentissage, 2 Avenue de Bretagne, 72100 Le Mans

Courriel attcscm72@gmail.com

Responsable Championnat Jeunes : LEMONNIER Jérémy

Port : 0623472712 **Courriel** : lulu-jeje72@hotmail.fr

12720004 - LE MANS S.O MAINE

Correspondant : NOUYOU Yann **Port** : 0660722442 **Courriel** : nouyouyann@gmail.com

Président : PRIEUR Xavier **Port** : 0681450842 **Courriel** : x.prieur@sfr.fr

Adresse Salle : Salle Léon Liberge, Rue Louise Michel 72560 Changé

Responsable Championnat Jeunes : NOUYOU Yann **Port** 0660722442

Courriel nouyouyann@gmail.com

12720002- LE MANS U.S.M.

Correspondant : BEQUIN Michel **Port** 0681569290 **Courriel** : michelbequin@orange.fr

Président : BEQUIN Michel **Port** : 0681569290

Adresse Salle : rue St Pavin des Champs 72000 LE MANS **Port** : 0243240217

12720050 - LE MANS VILLARET TT

Correspondant : MASSON Cyrille **Port :** 0768689252 **Courriel :** tennisdetable@lemans-villaret-tt.fr
Président : MASSON Cyrille **Port :** 0768689252
Adresse Salle : Equipement de quartier Villaret 144 rue d'Isaac 72000 LE MANS **Port :** 0768689252
Responsable Championnat Jeunes : GOUPIL Karl **Port :** 0687443497
Courriel : goupilmassot@orange.fr

12720153 - LOUE

Correspondant : FOURMY Anthony **Port :** 0660459310
Courriel : laptiteballelouesienne@outlook.fr
Président : FOURMY Anthony **Port :** 0660459310
Adresse Salle : Gymnase intercommunal de Loué, rue des Etats Unis, 72540 Loué
Responsable Championnat Jeunes : LE DAIN Maxime **Port :** 0678891786
Courriel : m.niadel@gmail.com

12720066 - MAMERS CS

Correspondant : RIVALAIN Nicolas **Port :** 0631028943 **Courriel :** nicolasrivalain@gmail.com
Président : BOURDIN Nicolas **Port :** 0619232023
Adresse Salle : Salle Jacques Moriceau rue de la piscine 72600 MAMERS **Port :** 0243978076
Responsable Championnat Jeunes : LECHAT Thomas **Port :** 0672288138
Courriel : lechatthomas14@gmail.com

12720020 - MARESCHE E.P. 138

Correspondant : PEAN Jean Luc **Port :** 0632319079 **Courriel :** jl2m.pean@gmail.com
Président : PEAN Jean Luc **Port :** 0632319079
Adresse Salle : le bourg 72170 MARESCHE
Responsable Championnat Jeunes : ALLUSSE Jason **Port :** 0770903736
Courriel : allussejason@outlook.fr

12720141 - MAYET VIGILANTE TT

Correspondant : BAUMER Tristan **Port :** 0782592974 **Courriel :** vigilantepingmayet@gmail.com
Président : SOUISSI Sébastien **Port :** 0631809887 **Courriel :** sebastien.souissi1@gmail.com
Adresse Salle : Gymnase Collège avenue Max Boyer 72360 MAYET
Responsable Championnat Jeunes : HAMONIC Daniel **Port :** 0788606386
Courriel : hamonic.daniel@orange.fr

12720070 - MEZIERES S PONTTHOUIN AS

Correspondant : GESLAND Nicolas **Port :** 0616385210 **Courriel :** nicolas.gesland@gmail.com
Président : SAUVAGE Gilles **Port :** 0670935093 **Courriel :** sauvage-sandrine@wanadoo.fr
Adresse Salle : Salle Jean Lanoë rue du prieuré, 72290 MEZIERES SUR PONTTHOUIN
Port : 0243330326
Responsable Championnat Jeunes : GESLAND Nicolas **Port :** 0616385210
Courriel : nicolas.gesland@gmail.com

Coordonnées clubs

12720147 - MONCÉ-EN-BELIN

Président et Correspondant : MOQUET David **Port** : 0688672205

Courriel : moncetennisdetable@gmail.com

Adresse Salle : Halle de sport ZAC de la Massonière 72230 MONCE EN BELIN

Responsable Championnat Jeunes : PEYRELADE Axel **Courriel** axelpey@hotmail.fr **Port** : 0613471790

12720117 - MONTFORT TT

Correspondant : LEVERT Benoit **Port** : 0783657524 **Courriel** : monfortt72@gmail.com

Président : LETOURNEAU Nicolas **Port** : 0613651117 **Courriel** : nicolasl72@gmail.com

Adresse Salle : Salle omnisports route de St Corneille 72450 MONTFORT LE GESNOIS

Responsable Championnat Jeunes : GALLON Lionel **Port** : 0686701767

Courriel : lionel.gallon@orange.fr

12720016 - MULSANNE PPC

Correspondant et Président : DIDIER Christophe **Port** : 0610827470 **Courriel** : tofe072@gmail.com

Adresse Salle : mille clubs T de T 1 rue des bleuets 72230 MULSANNE

Responsable Championnat Jeunes : DIDIER Christophe **Port** 0610827470

Courriel : tofe072@gmail.com

12720071 - PARCE TT

Correspondant : MAHUET Patrick **Port** 0243952687 **Port** 0652556725 **Courriel** : patmahuet@wanadoo.fr

Président : MAHUET Patrick **Port**: 0652556725

Adresse Salle : Salle J-Y Dalivoust Stade 72300 PARCE SUR SARTHE

Responsable Championnat Jeunes : CHOQUET Jack **Port** 0624615493

Courriel lahautepierre@gmail.com

12720027 - PARIGNE L EVEQUE

Correspondant : MAUPOINT Florent **Port** : 0632714795 **Courriel** : secretaire@ttparigne.fr

Président : LEROY Jean-Michel **Port** : 0609155063 **Courriel** : president@ttparigne.fr

Adresse Salle : Salle Orion Allée de Châteauroux 72250 PARIGNE L EVEQUE **Port** : 0243610757

Responsable Championnat Jeunes : JAROSSAY Aurélien **Port** : 0613076209

Courriel aurelien.jarossay@orange.fr

12720009 - RUAUDIN TENNIS DE TABLE

Correspondant : MARTINEAU Bruno **Port :** 0645073157 **Courriel :** truaudin@gmail.com & gbhfmartineau@orange.fr

Président : CHARLOT Eric **Courriel :** eric.charlot66@gmail.com

Adresse Salle : Salle de tennis de table Chemin de la papinière 72230 RUAUDIN **Port :** 0243844356

Responsable Championnat Jeunes : CHARLOT Eric **Port :** 0686651154

Courriel : eric.charlot66@gmail.com

12720120 - SABLE TT

Correspondant : BESSIERE Simon **Port :** 0631605852 **Courriel :** sablett72@gmail.com

Président : BESSIERE Simon **Port :** 0631605852

Adresse Salle : Gymnase du collège Anjou 2 rue François Mauriac 72300 SABLE SUR SARTHE

Responsable Championnat Jeunes : TRAVERS Tom **Port :** 0781152370 **Courriel :** tom.travers72@gmail.com

12720084 - SAINT PAVACE AS/NEUVILLE

Correspondant : JOURDAIN Antonin **Port :** 0652011377 **Courriel :** antonin.jourdain05@gmail.com

Président : GAUDEMER Patrick **Port :** 0630603382

Adresse Salle : Salle d'Activités rue des Cailleres **Port :** 0630603382

Responsable Championnat Jeunes : GAUDEMER Patrick **Port :** 0630603382

Courriel : patrick.gaudemer@neuf.fr

12720005 - SAINTE JAMME MCS TT

Correspondant : TRIVOIRE Kimberley **Port :** 0649224403 **Courriel :** secretaire.mcstt@gmail.com

Président : HERVE Francis **Port :** 0695130856

Adresse Salle : 21 rue Jules Ferry, 72380 STE JAMME SUR SARTHE **Port :** 0955493494

Responsable Championnat Jeunes : DESAILLY Tony **Port :** 0772664315 **Courriel :** tonydesailly@gmail.com

12720048 - SAVIGNE L EVEQUE TT

Correspondant : LALLIER Stéphanie **Port :** 0695508910 **Courriel :** tsavigne@gmail.com

Président : LALLIER Stéphanie **Port :** 0695508910 **Courriel :** lallierstef@gmail.com

Adresse Salle : Gymnase rue de la Pelouse 72460 SAVIGNE L EVEQUE **Port :** 0243277867

Responsable Championnat Jeunes : LALLIER Stéphanie **Port :** 0695508910

Courriel : tsavigne@gmail.com / lallierstef@gmail.com



Coordonnées clubs

12720127 - SILLE DU PAYS T.T.C.

Correspondant : NICOLAS Denis **Port** : 0670427905 **Courriel** : denicolas72140@gmail.com

Président : NICOLAS Denis **Port** : 0670427905

Adresse Salle : Salle de Tennis Rue du Général de Gaulle 72140 SILLE LE GUILLAUME

Responsable Championnat Jeunes : NICOLAS Denis **Port** 0670427905

Courriel : denicolas72140@gmail.com

12720062 - SPAY CP

Correspondant : GUIRAUD Patrick **Port** : 0645610558

Courriel: patrick.guiraud@yahoo.fr

Président : GUIRAUD Patrick **Port** : 0645610558

Adresse Salle : Salle de Tennis de Table Rue du 19 mars 1962 72700 SPAY **Port** : 0243218890

Responsable Championnat Jeunes : PISSOT Julien **Port** : 0623060229

Courriel : pitju72@hotmail.com

12720044 - TELOCHE TT

Correspondant : PERRIER Axel **Port** : 0642222049 **Courriel** : tennisdetable.teloche@gmail.com

Président : TURPIN François-xavier **Port** : 0243878221 **Courriel** : fx.turpin@gmail.com

Adresse Salle : Salle Omnisports Complexe sportif Route de Mulsanne 72220 TELOCHE

Responsable Championnat Jeunes : PERRIER Axel **Port** 0642222049

Courriel : axel.perrier@laposte.net

12720058 - TRANGE Tennis de Table ASLC

Correspondant : DURFORT Christian **Port**: 0642045170 **Courriel**: aslc.tresorerie@orange.fr

Président: BAUDRY Aurélien **Port**: 0616192208 **Courriel** aurelienbaudry@hotmail.com

Adresse Salle : Maison des associations Route des Happelières (à côté de la salle municipale et du terrain de football) 72650 TRANGE

12720045 - VIBRAYE ASTT

Correspondant : PROVOST Patrick **Port** : 0603614627 **Courriel** : patprovost72@gmail.com

Président : AUBERT Sébastien **Port** : 0626154394

Adresse Salle : Stade Eugène Garnier Route de la Ferté Bernard 72320 VIBRAYE **Port** : 0243938291

Responsable Championnat Jeunes : PROVOST Patrick **Port** 0603614627

Courriel : patprovost72@gmail.com

12720006 - YVRE L EVEQUE E.P.

Correspondant : DORIZON Jacky **Port** : 0676406352 **Courriel** : jacky.dorizon@wanadoo.fr

Président : HERRAUX Ludovic **Port** : 0650595557 **Courriel** ludovicherraux.ping72@gmail.com

Adresse Salle : Gym de la Halle de Brou Le Bourg 72530 YVRE L EVEQUE **Port** : 0243896744



Tennis de Table
Comité Départemental Sarthe

À NOTER DANS VOTRE AGENDA

Championnat
par équipe Séniors



Phase 1

1ère : 21 Septembre 2025
2ème : 28 Septembre 2025
3ème : 12 Octobre 2025
4ème : 16 Novembre 2025
5ème : 30 Novembre 2025
6ème : 14 Décembre 2025
7ème : 11 Janvier 2026

Phase 2

1ère : 08 Février 2026
2ème : 08 Mars 2026
3ème : 22 Mars 2026
4ème : 12 Avril 2026
5ème : 10 Mai 2026
6ème : 31 Mai 2026
7ème : 07 Juin 2026

Critérium Fédéral Séniors

1ère : 19 Octobre 2025
2ème : 23 Novembre 2025
3ème : 25 Janvier 2026
4ème : 15 Mars 2026

Challenge



1ère : 17 Octobre 2025
2ème : 21 Novembre 2025
3ème : 19 Décembre 2025
4ème : 23 Janvier 2026
5ème : 26 Mars 2026
6ème : 24 Avril 2026
Play off : 12 Juin 2026

Titres par classements

Samedi 31 Janvier 2026
Dimanche 01 Février 2026

Titres Départementaux individuels

Samedi 23 et Dimanche 24 Mai 2026



Championnat Féminin

Phase 1

1ère : 11 Octobre 2025
2ème : 15 Novembre 2025
3ème : 13 Décembre 2025

Phase 2

1ère : 07 Février 2026
2ème : 21 Mars 2026
3ème : 09 Mai 2026



Championnat Vétérans
Phase 1

1ère : 25 Septembre 2025
2ème : 09 Octobre 2025
3ème : 30 Octobre 2025
4ème : 13 Novembre 2025
5ème : 04 Décembre 2025
6ème : 18 Décembre 2025
7ème : 08 Janvier 2026

Phase 2

1ère : 05 Février 2026
2ème : 05 Mars 2026
3ème : 19 Mars 2026
4ème : 02 Avril 2026
5ème : 30 Avril 2026
6ème : 21 Mai 2026
7ème : 04 Juin 2026
Titres : 25 Juin 2026

Individuels Vétérans

Dimanche 09 Novembre 2025

Critérium Fédéral Jeunes

1ère : 18 Octobre 2025
2ème : 22 Novembre 2025
3ème : 24 Janvier 2026
4ème : 14 Mars 2026

Championnat Jeunes par équipe
Phase 1

1ère : 08 Novembre 2025 → Poussins
2ème : 29 Novembre 2025
3ème : 13 Décembre 2025 → Poussins
4ème : 20 Décembre 2025
5ème : 10 Janvier 2026

Phase 2

J3 Poussins : 31 Janvier 2026
1ère : 07 Mars 2026
2ème : 04 Avril 2026 → Chpt Poussins
3ème : 11 Avril 2026
4ème : 09 Mai 2026
5ème : 30 Mai 2026
Finales : 27 Juin 2026

Circuit Jeunes



1ère : 15 Novembre 2025
2ème : 17 Janvier 2026
3ème : 21 Mars 2026
4ème : 06 Juin 2026

Autres compétitions

Open Sarthe : 14 Septembre 2025
Olymping kid : 06 Décembre 2025
Titres par équipe : 20 & 21 Juin 2025



Descriptif des compétitions

Secrétariat : 02.52.19.21.17, secretariat@ping-sarthe.org



♦ Championnat jeunes par équipes

Par équipe de 3 joueuses du même club, avec 5 journées (phase 1) et 5 journées (phase 2) de championnat le samedi à 10h ou à 14h + 1 journée des titres, 10 parties (3 simples + 1 double).

Une seule catégorie de poussins à juniors.

Classement maximum des joueurs :999 points (points licence au 01/07)

♦ Championnat féminin

De benjamines à vétérans, par équipe de 3 joueuses pouvant être issues de 2 clubs différents. 4 journées par phase (3 journées par saison). 2 rencontres sont organisées par journée = 4 samedis dans la saison. Samedi après-midi à partir de 13h30.

♦ Titres départementaux individuels

Ouvert de poussins à seniors, 1 seule date par saison. Possibilité de jouer dans un tableau supérieur sous réserve de faire son propre tableau.

Poussins, minimes, juniors : samedi après-midi.

Benjamins, cadets, seniors : dimanche toute la journée.

♦ Circuit jeunes Intersport

Épreuve individuelle de découverte avec récompense à chaque participant pour chaque tour.

4 samedis par saison :

- Poussins N-1 et poussins : samedi matin (9h00-12h00).

- Benjamins (B1, B2) pour les 1^{ères} années de licence traditionnelle ou promotionnelle et les féminines de poussins à benjamines : samedi (14h00-17h00).

4 samedis par saison :

- Minimes, cadets-juniors pour les 1^{ères} années de licence traditionnelle ou promotionnelle : 14h00-17h00.

♦ Championnat par équipes

Ouvert de benjamins à vétérans, par équipe de 4 joueurs du même club. 7 journées par phases (14 rencontres par saison) + 1 journée de Titres par équipes (définir l'équipe championne par division)

♦ Critérium fédéral

Compétition individuelle de poussins à seniors, avec inscription pour les 4 tours (inscription avant le 1^{er} tour) (possibilité pour les nouveaux licenciés de s'inscrire au 2^{ème} et au 3^{ème} tour). De poussins à juniors : samedi après-midi. Séniors et vétérans : dimanche matin.

4 samedis ou 4 dimanches par saison, montées et/ou descentes de division par

♦ Titres par classements

Compétition individuelle ouverte de benjamins à vétérans, 1 seule journée par saison (un dimanche).

♦ Championnat vétérans

Par équipe (équipe mixte possible) de 2 joueurs du même club, avec 7 journées par phase (14 journées par saison), le jeudi soir à partir de 20h30 (alterné avec le Challenge du Comité).

♦ Challenge du Comité

Ouvert de juniors à vétérans, par équipe de 2 joueurs du même club. 5 journées par saison le jeudi soir (à partir de 20h) + 1 journée finale. 2 niveaux : joueurs moins de 2000 points et joueurs moins de 3000 points licences cumulés. Championnat pour les licences promotionnelles.

♦ Olym'ping kids

Ouvert aux poussins et benjamins (tradi et promo) sur une journée d'activités avec des défis, ateliers, matchs



	26 Septembre 2025	Championnat Féminin
	29 Septembre 2025	Critérium Fédéral 1er tour (départemental)
	3 Octobre 2025	Challenge J1
	17 Octobre 2025	Championnat Jeunes
	31 Octobre 2025	Individuels Vétérans
	3 Novembre 2025	Critérium Fédéral 2ème tour
	7 Novembre 2025	Challenge J2
	12 Novembre 2025	Circuit 1er Tour
	5 Décembre 2025	Challenge J3
	5 Janvier 2026	Critérium Fédéral 3ème tour
	9 Janvier 2026	Challenge J4
	14 Janvier 2026	Circuit 2ème Tour
	23 Janvier 2026	Titres par Classement
	23 Février 2026	Critérium Fédéral 4ème tour
	13 Mars 2026	Challenge J5
	18 Mars 2026	Circuit 3ème Tour
	10 Avril 2026	Challenge J6
	15 Mai 2026	Championnat de Sarthe individuels
	4 Juin 2026	Circuit 4ème Tour



Championnat par équipes

1ère Phase	N°	2ème Phase
21 Septembre 2025	1-8	08 Février 2026
	2-7	
	3-6	
	4-5	
28 Septembre 2025	7-1	08 Mars 2026
	6-2	
	5-3	
	8-4	
12 Octobre 2025	1-6	22 Mars 2026
	2-5	
	3-4	
	8-7	
16 Novembre 2025	5-1	12 Avril 2026
	4-2	
	3-8	
	6-7	
30 Novembre 2025	1-4	10 Mai 2026
	2-3	
	7-5	
	8-6	
14 Décembre 2025	3-1	31 Mai 2026
	5-6	
	4-7	
	2-8	
11 Janvier 2026	1-2	07 Juin 2026
	6-4	
	7-3	
	8-5	

Calendrier	Zones			Epreuves nationales	Epreuves régionales	Epreuves départementales	Observations	
	A	B	C				Comité Directeur	Réunion RH/Salariés
lun 01 sept 25								
mar 02 sept 25								
mer 03 sept 25								
jeu 04 sept 25								
ven 05 sept 25								
sam 06 sept 25								
dim 07 sept 25								
lun 08 sept 25								
mar 09 sept 25								
mer 10 sept 25								Préparation début juillet
jeu 11 sept 25								Réunion rentrée clubs
ven 12 sept 25								
sam 13 sept 25					CRA CSR			Ping Parkinson
dim 14 sept 25					Ch. Eq N1, N2, N3 -journées 1 -phase 1			Ping Parkinson
lun 15 sept 25						Open Sarthe		
mar 16 sept 25								
mer 17 sept 25								
jeu 18 sept 25								
ven 19 sept 25								
sam 20 sept 25					Ch. Eq PN -journée 1 -phase 1			
dim 21 sept 25					Ch. Eq R1, R2, R3 -journées 1 -phase 1			
lun 22 sept 25						Ch. Eq Départemental journées 1 -phase 1		
mar 23 sept 25								
mer 24 sept 25								Commission ligues
jeu 25 sept 25								
ven 26 sept 25								Date limite Inscription Chip Féminin
sam 27 sept 25					Ch. Eq N1, N2, N3 -journée 2 -phase 1			
dim 28 sept 25					Ch. Eq R1, R2, R3 -journées 2 -phase 1			Date limite CF T1
lun 29 sept 25								
mar 30 sept 25								



Octobre 2025

Calendrier	Zones A B C	Epreuves nationales	Epreuves régionales	Epreuves départementales	Observations
mer 01 oct 25					Commission litiges
jeu 02 oct 25					
ven 03 oct 25					
sam 04 oct 25			Inter-départementales féminines J1 PH1		Limite INS Challenge J1
dim 05 oct 25					Formation AR & JA 1
lun 06 oct 25					
mar 07 oct 25					
mer 08 oct 25				Vétérans J2 - Ph1	
jeu 09 oct 25					
ven 10 oct 25					
sam 11 oct 25			Ch. Eq PN - journées 3 - phase 1	Féminines J1&2 PH3	
dim 12 oct 25			Ch. Eq R1, R2, R3 - journées 3 - phase 1	Ch. Eq Départemental journée 3 - phase 1	
lun 13 oct 25					
mar 14 oct 25					Réunion RH/Salariés
mer 15 oct 25					Commission litiges
jeu 16 oct 25					
ven 17 oct 25				Tournoi loisirs Comité	Limite INS Chipt Poussins J1
sam 18 oct 25		Critérium fédéral - 1er tour	Crit fédéral - T1 - N2 Seniors (49), Jeunes (44)	Challenge Harmonie - J1	
dim 19 oct 25			Crit (44 - T1 - S(49), JC(63), MB (72), Filles (85)	CF T1 Jeunes	
lun 20 oct 25				CF T1 Seniors	
mar 21 oct 25					Stage pour Tous
mer 22 oct 25					
jeu 23 oct 25					
ven 24 oct 25					
sam 25 oct 25		Fédération affiliées et associées	Inter-départementales féminines J2 PH1		
dim 26 oct 25					
lun 27 oct 25					
mar 28 oct 25					Stage Perfectionnement + Détection
mer 29 oct 25					Formation IC
jeu 30 oct 25				Vétérans J3 - Ph1	
ven 31 oct 25					Limite INS Individuels Vétérans



Décembre 2025

Date	Événement	Statut	Notes	Bureau
lun 01 déc 25				
mar 02 déc 25				
mer 03 déc 25				Commission litiges
jeu 04 déc 25			Vétérans J5 - Pht	
ven 05 déc 25				Limite INS Challenge J3
sam 06 déc 25				
dim 07 déc 25	Félicitations affirmatives et associées		Inter-départementales féminines J3 Pht	Formation AR & JA 1
lun 08 déc 25				
mar 09 déc 25				
mer 10 déc 25				
jeu 11 déc 25				
ven 12 déc 25				
sam 13 déc 25			Ch. Eq PN journées 6 -phase 1	
dim 14 déc 25			Ch. Eq R1, R2, R3 -journées 6 -phase 1	Chpt Pousains J2 Féminines J5&6 Pht
lun 15 déc 25				
mar 16 déc 25				Réunion RH/Salaires
mer 17 déc 25				Commission litiges
jeu 18 déc 25				
ven 19 déc 25			Tournoi loisir Comab	Vétérans J6 - Pht Challenge Harmonie J3
sam 20 déc 25			Championnats J4 Pht	
dim 21 déc 25				
lun 22 déc 25				
mar 23 déc 25				
mer 24 déc 25				
jeu 25 déc 25				
ven 26 déc 25				
sam 27 déc 25				
dim 28 déc 25				
lun 29 déc 25				
mar 30 déc 25				
mer 31 déc 25				



Février 2026

Titres par Classements		Bureau	
dim 01 févr 26			
lun 02 févr 26			
mar 03 févr 26			
mer 04 févr 26			
jeu 05 févr 26		Vétérans J1 - Pn2	
ven 06 févr 26			
sam 07 févr 26		Femmes 11&2 Pn2	
dim 08 févr 26	Ch. Eq PN -journées 1 -phase 2	Ch. Eq Départemental journées 1 -phase 2	Réunion RH/Salariés
lun 09 févr 26	Ch. Eq R1, R2, R3 -journées 1 -phase 2		Commission Illegas
mar 10 févr 26			
mer 11 févr 26			
jeu 12 févr 26			
ven 13 févr 26			
sam 14 févr 26			
dim 15 févr 26	INDIVIDUELS VETERANS (72)	Tournoi loisirs Comité	Tournoi National B La Chapelle
lun 16 févr 26		Tournoi La Chapelle	
mar 17 févr 26		Tournoi La Chapelle	Stage pour Tous
mer 19 févr 26			
jeu 19 févr 26	Championnat de France des Régions Choix 1		
ven 20 févr 26			
sam 21 févr 26			
dim 22 févr 26			
lun 23 févr 26			Date limite CF T4
mar 24 févr 26	Championnat de France des Régions Choix 2		Stège
mer 25 févr 26			Perfectionnement et
jeu 26 févr 26			Détection à Armege ?
ven 27 févr 26			
sam 28 févr 26	Inter-départementales Femmes Regroup 2 Pn2	Tournoi Armege	Tournoi National B Armege

Calendrier	Zones A B C	Epreuves nationales	Epreuves régionales		Epreuves départementales		Observations
			Individuels Corps (85)	Tournoi Annage	Tournoi Annage	Comité Directeur	
dim 01 mars 26							
lun 02 mars 26							
mar 03 mars 26							
mer 04 mars 26							
jeu 05 mars 26					Vétérans J2 - Ph2		
ven 06 mars 26							
sam 07 mars 26				Ch. Eq PN - journée 2 - phase 2	Champ Jeunes J1 Ph2		
dim 08 mars 26				Ch. Eq R1, R2, R3 -journées 2 -phase 2	Ch. Eq Départemental journées 2 -phase 2		
lun 09 mars 26							
mar 10 mars 26							
mer 11 mars 26							Commission litiges
jeu 12 mars 26							
ven 13 mars 26							
sam 14 mars 26			Critérium fédéral - 4ème tour	Cril fédéral - T4 - M2 Seniors (49) Jeunes (44)		CF T4 Jeunes	Limite INS Challenge J5
dim 15 mars 26				Cril féd - T4 - S(63), JCT(72), M2 (85), Filles (49)	CF T4 Seniors		
lun 16 mars 26							
mar 17 mars 26							Limite INS Circuit T3
mer 18 mars 26							
jeu 19 mars 26							
ven 20 mars 26							
sam 21 mars 26				Ch. Eq PN - journée 3 - phase 2	CIRCUIT 3	Féminines J3&4 Ph2	
dim 22 mars 26				Ch. Eq R1, R2, R3 -journées 3 -phase 2		Ch. Eq Départemental journées 3 -phase 2	
lun 23 mars 26				Date limite retour qualifications Chall Cust			
mar 24 mars 26				Date limite retour qualifications CNV			
mer 25 mars 26							Commission litiges
jeu 26 mars 26							
ven 27 mars 26							
sam 28 mars 26				Championnat de France Seniors			
dim 29 mars 26				Lavel (83)			
lun 30 mars 26							
mar 31 mars 26							

Calendrier	Zones A B C	Epreuves nationales	Epreuves régionales	Epreuves départementales	Observations
ven 01 mai 26					
sam 02 mai 26		Championnats de France Juniors et Minimes			
dim 03 mai 26		Coupe nationale Vétérans			
lun 04 mai 26					Comité Directeur
mar 05 mai 26					
mer 06 mai 26					
jeu 07 mai 26					
ven 08 mai 26			Ch. Eq PN -journées 5 -phase 2		
sam 09 mai 26			Ch. Eq R1, R2, R3 -journées 5 -phase 2	Champ Jeunes J4 Ph2	Féminines JS&B Ph2
dim 10 mai 26				Ch. Eq Départemental journées 5 -phase 2	
lun 11 mai 26					
mar 12 mai 26					
mer 13 mai 26					Commission litiges
jeu 14 mai 26					
ven 15 mai 26					Limite INS Chpt Sarthe indiv
sam 16 mai 26	Championnats de France Cadets et Benjamin	Championnat de France Corps			
dim 17 mai 26					
lun 18 mai 26			Date limite retour qualifiés région Challenge Cils		
mar 19 mai 26					
mer 20 mai 26					
jeu 21 mai 26				Vétérans J6 - Ph2	
ven 22 mai 26					
sam 23 mai 26				Titres Sarthe	Formation AR & JA 1
dim 24 mai 26	Fédérations affinitaires et associées			Titres Sarthe	
lun 25 mai 26					
mar 26 mai 26					
mer 27 mai 26					
jeu 28 mai 26					
ven 29 mai 26					Soirée des mérites
sam 30 mai 26		Ch. Eq N1, N2, N3 -journées 6 -phase 2	Ch. Eq PN -journées 6 -phase 2	Champ Jeunes J5 Ph2	
dim 31 mai 26			Ch. Eq R1, R2, R3 -journées 6 -phase 2	Ch. Eq Départemental journées 6 -phase 2	

lun 01 juin 26										
mar 02 juin 26										
mer 03 juin 26										Commission litigies
jeu 04 juin 26										Limite INS Circuit T4
ven 05 juin 26										AG Comité
sam 06 juin 26										
dim 07 juin 26										
lun 08 juin 26										
mar 09 juin 26										
mer 10 juin 26										
jeu 11 juin 26										
ven 12 juin 26										
sam 13 juin 26										
dim 14 juin 26										
lun 15 juin 26										
mar 16 juin 26										
mer 17 juin 26										
jeu 18 juin 26										
ven 19 juin 26										
sam 20 juin 26										
dim 21 juin 26										
lun 22 juin 26										
mar 23 juin 26										
mer 24 juin 26										
jeu 25 juin 26										
ven 26 juin 26										
sam 27 juin 26										
dim 28 juin 26										
lun 29 juin 26										
mar 30 juin 26										

Les règlements

Sommaire

Pages

• Championnat Jeunes	50-51
• Circuit Jeunes Intersport	52
• Championnat féminin	53
• Tournois	54 - 57
• Challenge Comité	58 - 59
• Vétérans	60 - 61
• Titres Départementaux Individuels Papéa	62 - 63
• Critérium Fédéral Départemental	64 - 66
• Finales par classement	67
• Championnat par équipes	68 - 76
• Titres Départementaux par équipes	77

Tous les règlements sont disponibles et téléchargeables sur le site internet du comité départemental : www.pingsarthe.org

Championnat Jeunes

Article 1 : catégorie

Le championnat est réservé aux licenciés compétition et comprend 3 catégories :

- Cadets/ Juniors (Garçons et filles)
- Benjamins/Minimes (Garçons et filles)
- Poussins (Garçons et filles)

Classement maximum des joueurs : 999 pts (point licence au 1er Juillet)

Possibilité de surclassé un joueur. Exemple, un poussin en benjamins/minimes ou un benjamins/minimes en cadets juniors.

Article 2 : Le déroulement du championnat.

-Il se déroule par équipe de 3 (10 parties - 9 simples et 1 double)

- A chaque journée de championnat un 4^{ème} joueur peut participer au double. (Feuille grappe "local" 3 (+1) joueurs ou 3 (+2) joueurs 10 parties)

- La mixité est possible dans chaque équipe (3 féminines sont autorisées à former une équipe)

- Lors de l'ajout d'un nouveau joueur, les points classements de ce joueur ne doivent pas être supérieurs de 20% à la moyenne des points des joueurs inscrits en début de saison

- Les rencontres se déroulent sur 2 ou 3 tables les samedis fixés au calendrier

- Les heures de rencontres sont définis par les clubs RECEVANTS lors de l'inscription de l'équipe (10h00 ou 14H15)

- Toute rencontre peut être avancée. (Demande effectué sous Spid-monclub-sportif-demandes de modifs) et non reculée : elle doit être joué à la date prévus au calendrier

Article 3 : Les Poules et Calendrier

- Les poules sont composées de 6 équipes.

- Le championnat se déroule en 2 phases. (Phase 1)-5 journées (phase 2) - 5 journées et une journée des titres. (Voir dates dans le calendrier)

- En fonction du nombre d'équipes engagés et du classement des joueurs noté lors de l'inscription des équipes, plusieurs divisions seront créées.

- A l'issue de la phase 1, interconnexion des divisions avec montées et descentes.

Le premier de chaque poule au minimum monte en division supérieure.

- Possibilité d'engager de nouvelles équipes pour la 2ème phase.

Article 4 : Brûlage et forfait pour chaque phase

Brûlage identique au championnat Séniors :

- Un joueur ayant disputé 2 rencontres, consécutives ou non, au titre d'une même équipe ou d'équipes différentes, ne peut plus participer au championnat dans une équipe dont le numéro est supérieur à cette ou ces équipes. Les sanctions seront identiques à celles du championnat par équipe masculin du CD72.

- Brulage nouveau (elle) joueur : Il est possible de remplacer un joueur par un joueur non inscrit sur la feuille d'engagement de l'équipe avec la condition : Les points classement ne doivent pas être supérieurs de 20% à la moyenne des points des joueurs inscrits en début de saison

- Pour chaque phase, 1er et 2ème forfait : sanction sportive(perte de la rencontre et 0 points rencontre), 3ème forfait : forfait général (Ne pas oublier de prévenir le club adverse)

Article 5 : La journée finale (attribution des titres)

- Elle se déroule à l'issue de la phase 2 et reste facultative.
- Elle concerne les 1ers de chaque poule pour les divisions composées de plus de 2 poules.
- Pour les divisions composées de 2 poules, qualification des 2 premiers de chaque poule. Le premier rencontre le 2ème de l'autre poule, puis final et place 3-4
- Chaque rencontre se déroule sur 2 tables et s'arrête au score acquis.
- Pour participer à la journée finale, obligation d'avoir disputé précédemment une rencontre en championnat dans l'équipe concernée ou dans une équipe de numéro supérieur

Article 6 : Divers

- La présence d'un responsable adulte du club recevant est obligatoire dans la salle pour des raisons évidentes de sécurité.
- Les droits d'inscriptions figurent dans le dossier administratif

Article 7 : La transmission des résultats.

- Les feuilles de rencontres sont exclusivement faites avec le logiciel GIRPE par le club recevant et doivent être remontées avant le **Lundi Midi**.
- Résultat et/ou feuille non remontée le lundi midi : amende de 5€
- Si un événement lors de la rencontre nécessite un rapport écrit, faites le sur le verso de la feuille. La commission litige statuera.

Article 8 : Forfait :

- 1er et 2ème forfait : pénalité sportive : perte de la rencontre et 0 point rencontre
- 3ème forfait : forfait général.

Championnat Poussins

- Le championnat se déroule sur 4 après-midi en formule coupe Davis.
- Chaque équipe est composée de 2 joueurs ou joueuses ou mixtes.
- **2 joueurs de 2 clubs différents peuvent former une entente pour participer**
- L'inscription est libre à chaque journée avec possibilité d'inscrire plusieurs équipes.
- Les Poussins loisir sont autorisés à participer sans basculement de la licence en compétition
- Engagement : 5€ par équipe et par tour

I: 5 Tableaux BENJAMINS 1, BENJAMINS 2, POUSSINS(ES), POUSSINS (ES) année N-1, BENJAMINES & POUSSINES.

Article 1 :

- Garçons : Le circuit Décathlon est ouvert à tous les poussins et uniquement aux benjamins lors de leur 1^{re} année de licence (Tradi ou Promo) ou licencié après le 2^{ème} tour de la saison précédente.
- Filles : Le circuit Décathlon est ouvert **à toutes** les poussines et Benjamines (Tradi et Promo), et pas uniquement aux 1^{ères} licences.

Article 2 : Le circuit se déroule sur 4 journées : (Voir calendrier)

Article 3 :

- Le circuit Décathlon est composé de 5 tableaux :

Les poussines ont le choix de jouer soit avec les poussins soit avec les féminines. (Les inscrire dans le tableau correspondant en le précisant).

Article 4 : Les joueurs sont regroupés par poules de 3 ou 4 suivant le nombre d'inscriptions. Les deux premiers de chaque poule sont qualifiés pour le tableau final. Les autres vont dans le tableau consolante.

Article 5 : Les inscriptions

- Les inscriptions devront parvenir au comité départemental au plus tard le mercredi avant l'épreuve. Le prix dans l'annuaire est facturé au club
- Aucune inscription ne sera prise sur place.

Article 6 : Tout joueur engagé et absent le jour de la compétition se verra facturer sa participation, sauf s'il est excusé avant le jeudi soir précédant l'épreuve.

Article 7 : Chaque participant sera récompensé.

Article 8 : Les vainqueurs des différents tableaux passeront dans les tableaux supérieurs à l'issue de chaque tour.

Article 9 : Engagement : Sous Spid - Espace Mon Club - Sportif - Inscriptions aux épreuves.

Article 10 : 3 tableaux : MINIMES, CADETS, JUNIORS.

- Il se déroule sur 4 journées (à l'identique des journées 1 à 4 du circuit décathlon)

- Ouvert à tous les joueurs des catégories ci-dessus lors de leur 1^{re} année de licence (Tradi ou Promo)..

Article 11: Engagement : Sous Spid - Espace Mon Club - Sportif - Inscriptions aux épreuves.

Championnat Féminin

Article 1 : Conditions de participation :

- Le championnat féminin est réservé aux licenciées traditionnelles de la catégorie Benjamines à Vétérans.
- Les équipes sont composées de **3 joueuses et formées sans notion de Club**.
- Une équipe peut être formée de 3 joueuses de 3 clubs différents.
- Les noms des joueuses susceptibles de jouer dans cette équipe (5 maximum) sont fournis au moment de l'inscription.
Ceci pour permettre une bonne répartition des équipes dans les différentes poules
- Il est possible de rajouter des joueuses en cours de saison :
- **Lors de l'ajout d'une nouvelle joueuse, les points classements de cette joueuse ne doivent être supérieur de 20% à la moyenne des points des joueuses inscrites en début de saison**
- **A chaque rencontre, une 4^{ème} joueuse peut participer au double.**

Article 2 : Déroulement du championnat

- Le championnat se déroule sur 3 ou 4 journées par phase jouées le samedi après-midi. (Voir date sur l'annuaire départemental).
 - Toutes les équipes sont réunies dans le même centre en fonction du nombre d'équipes inscrites
 - Chaque rencontre se joue sur 10 pts (3 simples chacune et 1 double pour l'équipe).
 - Le Championnat se compose de 2 divisions (D1 et D2). La formule peut être modifiée en fonction du nombre d'équipes engagées.
 - A la fin de chaque phase, un système de montées et descentes est appliqué entre les divisions (à définir en fonction du nombre d'équipes inscrites).
 - Impossibilité ou désistement : Une équipe désigné pour descendre dans une division inférieur ne peut être remplacée dans la division dans laquelle elle évoluait par une équipe de la même association désignée pour y monter.

Article 3 :

- Il n'y a aucun brûlage avec le **Championnat masculin départemental**. Une féminine participant à ce Championnat peut continuer de jouer dans une équipe masculine en Championnat Seniors départemental si ce n'est pas le même jour calendaire.
- Brulage classique entre équipes d'un même club engagées dans le championnat départemental féminin. Les sanctions seront identiques à celles du championnat par équipe masculin du CD72.
- Si une poule comprend 2 équipes d'un même club, ces 2 équipes doivent être placées de manière à se rencontrer lors de la 1^{ère} journée. (Changement de joueuse entre les 2 équipes du même club dans la même poule autorisé en respectant le brûlage).

Article 4 : Aucune sanction financière ni sportive ne sera appliquée en cas de refus de montée en Régionale à la fin de chaque phase. En cas de refus de montée, la place vacante sera proposée à l'équipe terminant 2^{ème}, ou 3^{ème}.

Article 5 : Pour pouvoir monter en Région en fin de phase ou saison, on applique le règlement fédéral : l'équipe formée de 4 joueuses devra être formée de joueuses de 2 clubs maximum. L'équipe doit être en conformité avec les règlements de la Ligue.

Article 6 : Les 2 premières de chaque division sont récompensées (corbeille Yves-Rocher, médailles)

Article 7 : Forfait :

1^{er} et 2^{ème} forfait : pénalité sportive : perte de la rencontre et 0 pt rencontre

3^{ème} forfait : Forfait général

Article 8 : La transmission des résultats :

Remontées des feuilles de rencontres sur GIRPE par la Responsable du Championnat féminin avant le Lundi midi

Article 9 : Engagement : Utilisez exclusivement le fichier envoyé par mail.

REGLEMENTATION TOURNOIS

SOMMAIRE

1. Processus administratif pour l'homologation d'un tournoi
2. La demande de date de tous les tournois
3. La demande d'homologation des tournois
4. Incompatibilités
5. Droits d'homologation
6. Distances séparant 2 tournois
7. Priorités sur la demande de date
8. Modalités pour l'organisation
9. Points à indiquer obligatoirement au règlement du tournoi
10. Recommandations pour l'organisation du tournoi
11. Coordonnées des Responsables

1. Procédure administrative pour l'homologation d'un tournoi

- L'organisateur doit au préalable en demander l'inscription au calendrier. Pour cela une demande de date est envoyée au responsable départemental qui, après accord, l'enverra au responsable Ligue
- Après accord de la date par la Ligue, l'organisateur devra remplir la demande d'homologation sur SPID (espace monclub), en joignant le règlement du tournoi, la fiche d'inscription et la liste des tableaux et des récompenses.
- Les validations et l'homologation seront faites directement sur SPID par les responsables des niveaux concernés : départemental, régional et national

2. La demande des dates de tous les tournois

Hormis les tournois d'été, les tournois homologués sont organisés sur la saison sportive du 1^{er} septembre au 30 juin. Pour une organisation en juillet et août, voire avec la sportive nationale.

Dès que le calendrier de la saison est connu, les organisateurs peuvent faire leur demande de date auprès de leur responsable départemental.

3. La demande d'homologation des tournois

L'homologation des tournois organisés sur la saison sportive doit être obtenue au moins un mois avant la date du tournoi.

Pour cela il faut anticiper la demande d'homologation afin de permettre des échanges et/ou des modifications au règlement

4. Incompatibilités

Conformément à l'article IX-106 des règlements fédéraux et après décision de la Ligue, aucune épreuve ne peut être homologuée aux dates retenues au calendrier pour :

- Les tours du Critérium Fédéral.
- Les journées du Championnat de France par équipes sauf les journées des titres et des barrages.
- L'organisation de la journée finale des compétitions des fédérations associées sur le territoire de la ligue du club organisateur sauf accord local ou national des dites fédérations.
- L'organisation d'une compétition nationale ou internationale sur le territoire de la ligue ou d'une ligue limitrophe du club organisateur, si le tournoi peut constituer une gêne pour cette organisation.
- L'organisation de compétitions individuelles régionales.

Toutefois une dérogation pourra être accordée à l'organisateur s'il s'engage à ne pas accepter des joueurs et joueuses inscrits ou qualifiés pour ces compétitions régionales individuelles.

Tournois

5. Les droits d'homologation pour la saison 2022/2023

- Les droits d'homologation de la Ligue ont été supprimés pour tous les tournois.
- Pour les droits d'homologation dus aux comités, se reporter au barème local en vigueur.
- Pour les tournois nationaux et internationaux, le règlement est à adresser à la F.F.T.T. (chèque ou virement)

TOURNOI	CD	Ligue	FFTT
DEPARTEMENTAL	Montant selon CD		
REGIONAL	Montant selon CD	Gratuit	
NATIONAL B	Montant selon CD	Gratuit	150 € *
NATIONAL A	Montant selon CD	Gratuit	300 € *

* : selon tarif fédéral en vigueur

- Les demandes de parution d'affiche sur le site de la Ligue sont à régler en même temps que la demande d'homologation (envoyer les fichiers à la Ligue) : 5 euros

6. Distances séparant 2 tournois

- Une distance d'au moins **50kms** est demandée entre deux tournois se déroulant à la même date. Toutefois si les 2 clubs sont d'accord, une dérogation leur sera accordée.
- En cas de désaccord, c'est la commission régionale des tournois qui tranchera.

7. Priorités sur la demande de date

Certain(s) comité(s) gère(nt) leur(s) demande(s) de date de tournoi en spécifiant une date limite (par exemple le 30 mai pour les tournois de la saison suivante). La Ligue traite les demandes de date au « fil de l'eau », dans l'ordre d'arrivée

- Ordre d'arrivée des demandes de dates au responsable Ligue
- Pas d'antériorité de non-respect des procédures d'organisation
- Si besoin, tirage au sort

8. Modalités pour l'organisation

- Procédure

a. Les règlements des tournois doivent toujours être visés par les Juges Arbitres désignés.

b. Si une association organise un tournoi dont les résultats sont remontés sur SPID sans en demander l'homologation, elle se verra infliger une amende de 200 euros, reversée à son comité départemental.

c. Pour tous les tournois « amicaux » (doubles, **harbart**, coupe Davis, promotion) dont les résultats ne sont pas enregistrés : la demande de date est à faire au comité départemental concerné.

d. Le règlement d'un tournoi homologué ne peut être modifié qu'avec l'accord de la commission régionale des tournois, exception faite du cas où l'organisateur, en accord avec le Juge Arbitre, souhaite annuler un tableau faute d'un nombre insuffisant de participant ou modifier la formule indiquée (par exemple poule unique de 5, 6 ou 7 au lieu de formule standard). Pour cela, Il est vivement recommandé d'indiquer dans le règlement du tournoi, le nombre minimum de participants en dessous duquel un tableau pourra être annulé ou modifié.

- Sportive

e. Conformément aux règlements fédéraux, un joueur forfait non excusé à un tournoi, est enregistré comme perdant la première partie des tableaux pour lesquels il s'était inscrit.

f. En cas d'abandon, la prise en compte des points pour le classement individuel s'effectue en application de l'article 7.2 TITRE IV Chapitre II des règlements administratifs

Tournois

9. Points à indiquer obligatoirement au règlement du tournoi

- Article concernant les forfaits non excusé
- Participation des poussins : pas de tableau sénior amis uniquement les tableaux jeunes
- Marque et couleur des balles
- Un tableau féminin est obligatoire pour un tournoi national, il est fortement recommandé pour un tournoi régional.

10. Recommandations pour l'organisation d'un tournoi

- Les personnes désignées pour la direction des épreuves ne pourront pas participer au tournoi en tant que joueurs.
- Respecter les horaires.
- Limiter la participation à 2 tableaux individuels par jour, (3 si le règlement précise qu'un joueur peut participer à un 3^{ème} tableau à condition d'être éliminé dans les 2 premiers).
- Ne pas bloquer les jeunes toute la journée.
- Finale obligatoire au meilleur des 5 manches si présence d'un Jeune (- de 18 ans)
- Promouvoir les féminines.
- Le rapport du Juge Arbitre sera adressé aux Responsables des Tournois (comité et Ligue)
- Procéder à la remontée des résultats saisis sur SPIDD.
- Le club organisateur doit obligatoirement fournir les balles en précisant dans le règlement la marque de celles-ci.
- Liste détaillée des récompenses par tableaux jointe au règlement.

11. Conseils

- Poules de 3 avec 2 qualifié(e)s par poule.
- Table d'arbitrage sur - élevée avec sono.
- Tarifs préférentiels pour les jeunes.
- Attirer les féminines en attribuant leur proposant des tableaux intéressants (pas uniquement un Toutes Séries) et bien récompensé.

12. Liste des JA du CD 72 habilités à officier :

Grade minimum pour les Tournois Régionaux et Nationaux B : JA3

JAN	VIGNERON Michel	06.07.25.24.25	vigneron.michel@orange.fr
JA3	GAUSSERAN Bruno	06.34.31.61.66	bruno@gausseran.fr
JA3	GAUDEMER Patrick	06 30 60 33 82	patrick.gaudemer@neuf.fr
Spideur	GILARDOT Franck	07.83.05.81.98	Gilardot.franck@gmail.com

13. Coordonnées des Responsables des différents CD

- Responsable de Branche : Jacques BARRAUD
- LIGUE : Jean-Yves LEMAN : jy.leman@pdtt.org
- CD 44 : Jean Yves LEMAN : jy.leman@cdtt44.fr
- CD 49 : Christophe BATAS : c.batas85@orange.fr
- CD 53 : Philippe BOUCHER : philippe.boucher29@orange.fr
- CD 72 : Franck GILARDOT : franck.gilardot@pingsarthe.org
- CD 85 : François GUILLOU : francois-guilou1@orange.fr

❖ Article 1 : Généralités

- Le Challenge se joue par équipes de 2 joueurs d'un même club ou de 2 joueurs de 2 clubs différents. (Possibilité de 2 à 4 joueurs par soirée)
- Il est ouvert à tous les licenciés SENIORS, VETERANS et JUNIORS.
- Un club peut engager plusieurs équipes.
- Possibilités d'engager de nouvelles équipes à chaque tour.

❖ Article 2 : CATEGORIES

○ LICENCIES COMPETITIONS

- Il se compose de 2 divisions si le nombre d'équipes le permet

Total des points des 2 joueurs
Loisirs
Moins de 2000 pts
Moins de 3000 pts

- Chaque division est composée en majorité de poules de 3 équipes.
- **LICENCIES LOISIRS** : Une seule division ;
- Le classement individuel pris en compte est celui de début de saison quel que soit la journée.
- En cas de nombre d'équipes insuffisant, la commission sportive se réserve le droit de rassembler plusieurs divisions.

❖ Article 3 : Le calendrier

- Le challenge se déroule **le vendredi soir à 20h00** (heure de la 1^{ère} rencontre = salle ouverte pour 19h30). **Les journées ne se dérouleront pas les mêmes week-end que le championnat par équipe masculin.**
- Le challenge se déroule sur 5, 6 ou 7 journées selon les dates disponibles
- Une journée finale (Play-off) regroupant dans un même lieu les 8 meilleures équipes de chaque division attribuera les Titres départementaux dans chaque division. Journée généralement prévue un samedi après-midi.
 - ¼ Finale (1-8, 2-7, 3-6, 4-5) puis ½ F, Finale et rencontres de classements.
 - Arrêt au score acquis ; si égalité, le double sera effectué pour un départage.

Article 4 : Déroulement des rencontres

- La compétition se déroule sur 2 tables (poules de 3 et de 2) ou 4 tables (poules de 4)
 - Poules de 3 ou 4 équipes : Formule Coupe Davis sans les doubles. Chaque joueur joue en simple contre les 2 joueurs adverses (Soit 4 ou 6 parties par joueur et par soirée)
 - **En cas d'absence ou forfait d'une équipe d'une poule de 3, après diffusion des poules → Utilisation formule type vétérans** : Poules de 2 équipes : Formule Coupe Davis avec le double. Chaque joueur joue en simple contre les 2 joueurs adverses + le double (Soit 3 parties par joueur et par soirée)
- **Poules de 3**
 - 1^{ère} rencontre : 2 – 3 (1 arbitre)
 - 2^{ème} rencontre : 1 – 3 (2 arbitre)
 - 3^{ème} rencontre : 1 – 2 (3 arbitre)
- **Poules de 4**
 - 1^{ère} rencontre : 1-4 & 2-3
 - 2^{ème} rencontre : 1-3 & 2-4
 - 3^{ème} rencontre : 1-2 & 3-4
- A chaque tour, de nouvelles poules sont constituées en tenant compte des résultats du tour précédent (points attribués à chaque équipe de la poule en fonction de leur classement). Dans la mesure du possible, des poules de 3 sont privilégiées.

❖ Article 5 : Attribution des points à chaque tour.

- 1^{er} poule : 10 pts
- 2^{ème} de poule : 7 pts
- 3^{ème} de poule : 4 pts
- 4^{ème} de poule : 3 pts
- Forfait excusé : 1 pt
- Forfait non excusé : 0 pt
- Dans une poule départage aux points rencontres puis points parties puis manches puis points.
- Pour le classement général du challenge, si égalité, départage aux points rencontres puis points parties puis avantage aux équipes dont le classement cumulé des 2 joueurs sera le plus faible.

❖ Article 6 : Remontée des Résultats

- Les résultats des rencontres et la remontée vers Spid doivent être réalisées avant le Lundi midi qui suit les rencontres par le club recevant. (remontée partielle + envoi du classeur Girpe à la commission sportive)

○

❖ Article 7 : Qualification/brûlage, participation, remplacement des joueurs

- Les équipes indiquent lors de leur inscription les joueurs prévus pour chaque équipe (5 joueurs maximum par équipe).
- En cas d'inscription exceptionnelle d'un remplaçant en cours de saison (blessure, absence, ...), celui-ci devra avoir un classement au maximum 20% supérieur à la moyenne des joueurs inscrits lors du 1^{er} tour de l'équipe.
- Si plusieurs équipes du même club, interdiction de changer d'équipe (sauf autorisation écrite de la Commission Sportive).
- Pour chaque rencontre dans une même soirée, une équipe peut changer de joueurs (mais pas dans la même rencontre).
- Dans tous les cas, les 2 joueurs d'une équipe doivent respecter le total maximum de points de la division (points début de saison).
- Pour la journée finale, seuls des joueurs ayant participé à au moins 1 journée dans la saison peuvent y participer, sauf autorisation préalable de la commission sportive.

❖ Engagement des équipes :

- A faire par mail à la commission sportive au moins 15 jours avant chaque tour (Licence-Nom Prénom-points début de saison)
- Une équipe engagée, quel que soit le tour, le reste jusqu'à la fin de la saison
- Pour une équipe composée de joueurs de 2 clubs différents, l'engagement de l'équipe sera partagé entre les 2 clubs. Il faudra préciser quel club sera prioritaire pour la remontée des feuilles Girpe.

Championnat Vétérans équipes

Article 1 : Dates de rencontre :

- **L'équipe est composée de 2 joueurs appartenant au même club**
- Les rencontres ont lieu le jeudi soir à partir de 20 h 30 et doivent se jouer à la date prévue au calendrier (voir calendrier départemental). Conformément aux règlements, une rencontre peut être avancée suite à accord des 2 équipes et avis écrit ou mail au Comité, 2 jours à l'avance.
- Pour un **motif grave**, la Commission Vétérans, à **titre exceptionnel**, peut autoriser le report d'une rencontre : (Décès, maladie d'un des 2 joueurs de l'équipe etc....). Un justificatif devra être présenté au CD rapidement. Il convient alors d'en aviser la commission qui définira une date butoir. Toutefois, les clubs sont autorisés à s'entendre pour jouer avant cette date. (Sans arrangement possible, la rencontre aura lieu à la date définie).
- **Les rencontres annulées** pour le compte d'une journée en raison des conditions météorologiques se dérouleront aux dates de rattrapage prévues au calendrier à la même heure. Toutefois, les clubs sont autorisés à s'entendre pour jouer avant cette date (sans arrangement possible, la rencontre aura lieu à la date définie).

Article 2 : Organisation :

- Le championnat se déroule en 2 phases et est organisé en divisions et en poules :

- D1 : 1 poule de 8 équipes
- D2 : 1 poule 8 équipes
- D3 : 1 poules 8 équipes
- D4 : x poules de x équipes

Le nombre d'équipes par poule peut varier en fonction du nombre d'équipes engagées.

- Les rencontres se déroulent selon la formule « Coupe Davis » :
 - 2 simples : A-X & B-Y,
 - 1 double auquel peuvent s'intégrer 1 ou 2 joueurs ne participant pas aux simples,
 - 2 simples : A-Y & B-X.
- Les parties se déroulent dans l'ordre de la feuille de rencontre et se disputent au meilleur des 5 manches.

Article 3 : Montées/descentes :

- A l'issue de la 1ère phase : Interconnexion D1 – D2 – D3 – D4 ect.
- Montées
 - D2 – D3 – D4 Les 2 premiers de chaque poule montent dans la division supérieure.

(Si plusieurs poules en D4, seul le premier de chaque poule monte en D3)

- Descentes.

Dans chaque division, il descend autant d'équipes qu'il est nécessaire pour qu'il ne reste que des poules de 8 équipes.

- **Impossibilité ou désistement : Une équipe désigné pour descendre dans une division inférieure ne peut pas être remplacé dans la division dans laquelle elle évoluait par une équipe de la même association désigné pour y monter.**
- 2ème phase : Même règlement que ci-dessus (ajustement en fonction du nombres d'équipes inscrites)

Article 4 : Attribution des titres :

- Les titres sont attribués l'issue de la 2^{ème} phase de la saison en cours.
- Le premier de chaque poule est déclaré Champion de Sarthe de sa division.

Article 5 : Transmission des résultats :

- Les feuilles de rencontres sont exclusivement faites avec le logiciel GIRPE par le club recevant et doivent être remontées avant le lundi midi

Résultat et/ou feuille non saisie sous Spid le lundi midi : amende de 5€

Article 5-3 :

- Si un événement lors de la rencontre nécessite un rapport écrit, faites le sur le verso de la feuille. La Commission Litige statuera.

Article 6 : Forfait :

- 1^{er} et 2^{ème} forfait : pénalité sportive : perte de la rencontre et 0 pt rencontre
- 3^{ème} forfait : Forfait général

Individuels Vétérans

Article 1 : Conditions de participation

- Les titres départementaux sont réservés aux joueurs et joueuses de nationalité française âgés de plus de 40 ans au 1^{er} janvier de la saison en cours, possédants une licence traditionnelle. Ils sont qualificatifs pour la phase régionale, puis nationale.
- Ils comportent 9 tableaux qualificatifs pour les Régionaux:
 - V1 Messieurs et V1 Dames (âgés de 40 à moins de 50 ans)
 - V2 Messieurs et V 2 Dames (âgés de 50 à moins de 60 ans)
 - V3 Messieurs et V3 Dames (âgés de 60 à moins de 70 ans)
 - V4 Messieurs et V4 Dames (âgés de plus de 70 ans)
 - V5 Messieurs (âgés de plus de 80 ans)
- Pour être qualifiés pour les Régionaux, les joueurs doivent être inscrits et s'être acquittés des droits d'engagements.
- La commission Vétérans se réserve le droit de réunir les tableaux féminins en un ou plusieurs tableaux selon le nombre d'engagées. Les parties jouées entre les joueuses d'une même catégorie décideront du Titre dans chaque catégorie.

Article 2 : Déroulement et organisation.

- Date des Titres Individuels Vétérans départementaux. Voir date prévue au calendrier.
- Les tableaux se déroulent par poules de 3 ou 4 selon le nombre d'inscrits.
- Les 2 premiers de chaque poule sont qualifiés dans un tableau à élimination directe.
- Possibilité d'avoir des tableaux consolantes si l'horaire le permet.
- Tableau DOUBLES possible (réservés aux joueurs inscrits dans les tableaux simples) si l'horaire général le permet. (A l'appréciation du Juge arbitre et Délégué).
- Classement intégral de 1 à 8 (si possibilité d'organisation) dans chaque tableau.
- Si des parties de classement ne sont pas jouées, le classement des joueurs sera fait par rapport aux points classement des joueurs.
- Toutes les parties se déroulent au meilleur des 5 manches.

Article 3 : Récompenses :

- Les 3 premiers de chaque tableau individuel Messieurs.
- Les 3 premières de chaque tableau individuel.
- Médailles pour les vainqueurs et finalistes du tableau double.

Article 4 : Le nombre de joueurs qualifiés pour l'échelon régional est défini par La Ligue.

Article 5 : Le joueur ou joueuse participant ce même jour à une épreuve régionale ou nationale sera qualifié d'office pour les individuelles régionaux, le joueur ou joueuse participant ce même jour à une épreuve régionale ou nationale, sera qualifié d'office pour les Individuels Régionaux.

Un joueur présentant un certificat médical ou raison exceptionnelle sous réserve de l'acquiescement du droit d'engagement à l'épreuve départementale sera placé en 1^{er} remplaçant du tableau

Article 6 : Sanctions :

- Tout qualifié ayant confirmé sa participation à l'épreuve se verra infliger une sanction si :
- Forfait à partir du mercredi soir précédent l'épreuve : amende de 25€.
- Forfait non excusé le jour de l'épreuve : amende de 25€ plus perte de sa première partie.

Un certificat présenté ou raison exceptionnelle annuleront ces sanctions.

Article 7 : Engagement : Sous SPID - Espace Mon club - Sportif - Engagements

Article 1 : Les Championnats de la Sarthe dans chaque catégorie sont réservés aux joueurs et joueuses possédant une licence traditionnelle dans le département de la Sarthe.

Article 2 : Critères de qualification

- Tableaux et nombre de joueurs

Poussins - Poussines	8 joueurs ou joueuses aux points actualisés du dernier classement paru et/ou sélection par l'équipe technique départementale.
Benjamins	16 meilleurs premiers aux points actualisés du dernier classement paru.
Minimes G	32 meilleurs premiers aux points actualisés du dernier classement paru.
Cadets	
Seniors M	24 meilleurs premiers aux points actualisés du dernier classement paru.
Juniors G	
Benjamines	12 meilleures premières aux points actualisés du dernier classement paru.
Minimes F	
Cadettes	
Juniors F	
Seniors D	

- Le samedi, possibilité de moduler le nombres de juniors garçons en fonction du nombre de Minimes garçons inscrit
 - Un joueur ou joueuse peut s'inscrire dans 2 tableaux à raison d'un tableau par jour.
 - Le joueur peut participer à un tableau supérieur à sa catégorie s'il a les points nécessaires pour participer à ce tableau.
 - Obligation de participer au tableau correspondant à sa catégorie.
 - Une ou deux wild-cards peuvent être accordées par le CTD et Responsable des Titres pour permettre à un joueur de participer à un tableau supérieur (2 ou 3 catégories au-dessus) s'il a les points nécessaires, sans joueur dans le tableau de sa catégorie.
- Si je joueur participe à une compétition ou stage régional ou national, il peut disputer un tableau supérieur à sa catégorie sans participer au tableau de sa catégorie

Article 3 : Les droits d'inscription figurent dans le dossier administratif.

Article 4 : La Branche compétition est responsable des titres départementaux par catégories.

Article 5 : 13 titres de Champion de Sarthe sont attribués :

Seniors Vétérans Messieurs	Seniors Vétérans Dames
Juniors Garçons	Juniors Filles
Cadets	Cadettes
Minimes	Minimes Filles
Benjamins	Benjamines
Poussins & Poussines	
Doubles Messieurs *	Doubles Dames *

* Réservés aux qualifiés des tableaux seniors

Article 6 : Déroulement sportif des simples :

Tirage au sort. Les joueurs et joueuses sont répartis par le Juge arbitre d'après leur classement (points actualisés à la date de la compétition) dans des poules de 3 ou 4 participants.

Le Samedi					
Poussins	Poussines	Minimes G	Juniors G	Minimes F	Juniors F
Les joueurs sont répartis en 2 poules de 4 participants.		Les joueurs sont répartis en poules de 4 participants.		Les joueuses sont réparties en 4 poules de 3 participantes (ou autre) selon le nombre d'inscrites).	
Classement de 1 à 8		Les deux premiers de poules sont qualifiés pour le tableau final.			
		Classement de 1 à 4			

Le Dimanche					
Benjamins	Cadets G	Seniors M	Benjamines	Cadettes	Seniors D
Les joueurs sont répartis en 4 poules de 4 participants.	Les joueurs sont répartis en 8 poules de 4 participants.		Les joueuses sont réparties en 4 poules de 3 participantes (ou autre) selon le nombre d'inscrites).		
Les deux premiers de poules sont qualifiés pour le tableau final.					
Classement de 1 à 4 pour tous les tableaux					

En Minimes Garons et Benjamins, possibilité de jouer les places 1 à 8 si l'horaire le permet

Article 7 : Les poules et les tableaux à élimination directe se disputent au meilleur des 5 manches.

Article 8 : Seuls sont qualifiés pour disputer les doubles Messieurs et Dames les joueurs ou joueuses qualifiés dans les tableaux seniors.

Article 9 : Récompenses

Les Trois premiers de chaque tableau individuels sont récompensés. En double, les vainqueurs et finalistes sont récompensés. Lors des podiums, la tenue sportive est obligatoire.

Article 10 : Sanctions

- Tout qualifié ayant confirmé sa participation à l'épreuve se verra infliger une sanction si :
- Forfait à partir du jeudi midi précédent l'épreuve : amende de 25€.
- Forfait non excusé le jour de l'épreuve : amende de 25€ plus perte de sa première partie.

Un certificat présenté ou raison exceptionnelle annuleront ces sanctions

Article 11 : Engagement : Sous SPID - Espace Mon club - Sportif - Engagements

Critérium Fédéral départemental

Pour les règlements Régionaux et Nationaux, se reporter aux « Règlements Fédéraux » de la F.F.T.T.

Article 1 : Organisation sportive (voir annexes 1 & 2)

Article 2 : Déroulement sportif

Par groupe de 16 avec classement intégral de 1 à 16 (si le nombre d'engagés est inférieur à 16 dans une division, la commission concernée se réserve le droit de modifier la formule de l'épreuve).

Article 3 : Constitution des divisions

- ✓ Pour le premier tour les divisions sont constituées à partir des résultats de la saison précédente, de la manière suivante :
 - Les montées au dernier tour de la division inférieure (sauf si changement de catégorie)
 - Si un joueur n'a pas participé lors de la saison précédente, il est placé immédiatement après le dernier joueur ayant plus de points inscrits sur la licence que lui.
 - Complétées par le classement aux points du Critérium fédéral et éventuellement des nouveaux inscrits d'après leur classement (voir annexe 1)
- ✓ Poussins D1. Le vainqueur ou les 2 premiers de la division (selon le nombre d'inscrits, voir annexe) intègre la D1 benjamins au tour suivant.
- ✓ Un Poussin qui descend de D1 Benjamin descend en D2 Benjamin ou réintègre la D1 Poussin. (Choix du joueur)

Article 4 : Placement des joueurs :

Pour le 1^{er} tour, une fois les divisions constituées, les joueurs sont placés dans l'ordre des points Critérium Fédéral de la saison passée

Pour l'intégration des nouveaux joueurs, ils sont placés derrière les derniers joueurs ayant plus de points que ces joueurs.

Pour les tours suivants, Le classement est établi après addition des points acquis par chaque joueur à chaque tour

Article 5 : Durée des parties Messieurs :

- Pour toutes les divisions **D1** : (Poules et tableau au meilleur des 5 manches).
- Autres divisions Seniors Messieurs et Juniors garçons : (Poules et tableau au meilleur des 5 manches).
- Autres divisions D2, D3, D4 etc. pour les PG ; BG ; MG et CG : (Poules et tableau au meilleur **des 3 manches**).

Article 6 : Intégration des féminines dans les tableaux masculins.

- Suppression des divisions féminines départementales.
- Les féminines sont intégrées avec dans les divisions masculines en fonction de leur classement lors du 1^{er} tour et en fonction de leur résultat lors les tours suivants.
- **Toutes les féminines d'une division, devront être placées dans le même groupe afin de pouvoir établir un classement.**
- La meilleure dans chaque catégorie montera en Région.
- Une féminine qui descend de région sera positionnée juste devant la 1^{ère} fille en départementale.
 - Si pas de féminine dans la division, elle sera placée immédiatement après le dernier joueur ayant plus de points inscrits sur sa licence qu'elle.

Critérium Fédéral départemental

Article 8 : Forfaits / Repêchages

- Forfait excusé et justifié entrant dans la liste des absences à justifier définie par la commission sportive départementale :
 - Voyages scolaires - Service National Universel, - Décès (parents, enfants, fratrie) et Certificat médical présenté, **le joueur est maintenu dans la division.**
- Pour les autres forfaits excusés, **le joueur descend d'une division.**
- Forfait non excusé : **le joueur descend d'une division + amende + perte de la première partie.**
- Pas de forfait général même en cas de plusieurs forfaits.
- Les forfaits de joueurs seront **considérés comme excusés jusqu'au jeudi 20h00.**
- Tous les forfaits seront à envoyer **par mail à criterium@pingsarthe.org** avec le **Nom Prénom** du joueur ainsi que **la division** dans laquelle était qualifié le joueur.
- Pour un 1er forfait excusé et justifié entrant dans la liste des absences à justifier définie par la commission sportive départementale :
 - Voyages scolaires - Service National Universel, - Décès (parents, enfants, fratrie) et Certificat médical présenté, **le joueur est maintenu dans la division.**
- Pour les autres premiers forfaits excusés, **le joueur descend d'une division.**
- Pour un 2ème forfait, si le 1er forfait était excusé et justifié, le joueur descend d'une division.

Article 9 : Inscriptions

Possibilité de s'inscrire jusqu'au 4ème tour (voir Annexe 3).
Les Inscriptions après les dates limites ne seront pas prise en compte

Article 10 : Sanctions (voir Annexe 3)

Tout qualifié ayant confirmé sa participation à l'épreuve se verra infliger une sanction si :

- Forfait à partir du jeudi soir 20h00 précédant l'épreuve (si non justifié) :
 - o Amende de 10€ pour les jeunes / Amende de 15€ pour les seniors
- Forfait non excusé le jour de l'épreuve :
 - o Amende de 15€ + Descente de division + Perte 1^{ère} partie

Article 11 : Rappel d'un point de règlement.

- Retard à tous les échelons et dans toutes les catégories, si un joueur ne se présente pas à l'appel de sa première partie, il est déclaré perdant pour cette partie et marque 0 (zéro) point mais il peut disputer les parties de poules qui lui restent à jouer.
- Un joueur qui refuse d'arbitrer à la demande du Juge-arbitre est classé dernier de son groupe et descend dans la division inférieure.

Article 12 : Repêchages jusqu'au jeudi soir.

Un récapitulatif sera envoyé à tous les correspondants de clubs

Article 13 : Engagements : Sous SPID - Espace Mon club – Sportifs - Engagements.

Critérium Fédéral départemental

MESSIEURS SENIORS JUNIORS CADETS MINIMES BENJAMINS	D 1 1 Groupe de 16 2 montées en Région	D 2 2 Groupes de 16 T1, 2 & 3 2 montées en D1 par groupe T4 : 1 montée	D 3, D4 ect... 2 Groupes de 16 T1, 2 & 3 3 montées par groupe T4 : 2 montées	Dernière division Selon le nombre de participants
POUSSINS D1	Nombre d'engagés : <= 10 : 1 montée en D1 BG > 10 : 2 montées en D1 BG			
FEMININES	Intégrées dans les divisions masculines avec une seule montée à chaque tour.			

Dernier Tour : **Seniors Messieurs : 2 montées en Région**
 Catégories jeunes. 1 montée en Région

Annexe 3 : Dates Limite d'Inscription et Dates Limite de Forfait

	Date Limite Inscription	Date Limite Forfait Excusé
T1 : 18&19 Octobre 2025	29/09 20 :00	16/10 20 :00
T2 : 22&23 Novembre 2025	03/11 20 :00	20/11 20 :00
T3 : 24&25 Janvier 2026	05/01 20 :00	22/01 20 :00
T4 : 14&15 Mars 2026	23/02 20 :00	12/03 20 :00

Finales par classement

Article 1 : Conditions de participation :

- Seuls les poussins ne peuvent pas participer.
- Ouverts à tous sans limitation de nombre.
- Gratuit pour ceux qui participent au Critérium fédéral.

Article 2 : Déroulement :

- L'épreuve se déroule en trois échelons : l'échelon départemental, l'échelon régional et l'échelon national.
- L'échelon départemental est qualificatif pour l'échelon régional.
- La ligue détermine le nombre de qualifiés par département pour chaque tableau.
- A tous les échelons et dans tous les tableaux, les parties se disputent au meilleur des cinq manches.

Article 3 : Organisation : Déroulement sur 2 jours

- Les tableaux :

DAMES	
Tableau F5	Classées 5
Tableau F7	Classées 6 & 7
Tableau F9	Classées 8 & 9
Tableau F12	Classées 10,11 & 12

MESSIEURS	
Tableau H8	Classés 5, 6 & 7 & 8
Tableau H10	Classés 9 & 10
Tableau H12	Classés 11 & 12
Tableau H15	Classés 13, 14 & 15

Samedi après-midi : tableaux : H15, H12, F12, F9

Dimanche : tableaux : H10, H8, F7, F5

- Dans chaque tableau, les joueurs sont répartis en poules de trois (ou quatre joueurs). A l'issue des poules, les 3 joueurs de chaque poule sont qualifiés pour le tableau final, le dernier d'une poule de 4 est éliminé. La suite du tableau se déroule par élimination directe jusqu'à la finale.
- Des places peuvent être jouées si l'horaire et l'organisation le permet.
- Si les places ne sont pas disputées, le classement sera fonction de la place obtenue dans le tableau en fonction du 1er.

Article 4 : Sanctions :

- Tout qualifié ayant confirmé sa participation à l'épreuve se verra infliger une sanction si :
- Forfait à partir du mercredi soir précédent l'épreuve : amende de 25€.
- Forfait non excusé le jour de l'épreuve : amende de 25€ plus perte de sa première partie.

Un certificat présenté ou raison exceptionnelle annuleront ces sanctions.

Article 5 : Engagement : Sous SPID - Espace Mon club - Sportif - Engagements

Les règlements de référence seront ceux de l'édition de la saison en cours.
Seules les options du département sont portées sur l'Annuaire départemental de la saison en cours.

Article 1 : Conditions de participation au championnat

- Pour être autorisé à participer à la **Pré-régionale**, les Associations doivent :
 - Disposer de 3 licenciés jeunes, disputant, jusqu'à son terme une épreuve par équipes réservée aux jeunes (Championnat Départemental jeunes), ou disputant les 4 Tours du Critérium fédéral.
 - Entente : Si le niveau de l'équipe d'entente implique l'obligation d'une équipe "jeunes", il faut et il suffit que l'une des 2 associations réponde à cette obligation. (Même chose pour l'obligation en arbitrage).
 - Pas d'équipe "jeunes" ou pas d'engagés au Critérium Fédéral en phase 1.
 - o D0 : Rétrogradation de l'équipe en D1 en fin de phase 1.
 - o D1 : Pas de montées en D0 en fin de phase 1.
- Pour être autorisé à participer à la Pré-régionale et à la D1, les Associations doivent :
 - en DEBUT de saison : disposer pour chaque niveau ou évolue leurs équipes engagées en Pré-régionale et en D1 d'un juge arbitre 1^{er} Degré licencié traditionnel (ou en formation : avoir au moins passé un UV théorique). Manque de juge arbitre : sanction financière : 100€
 - Une équipe d'un nouveau club affilié peut accéder directement en D4 à la condition suivante : le club doit avoir un minimum de huit licenciés.
 - Un club est autorisé à engager une ou plusieurs équipes composées de 3 joueurs en départementale 5 en 1^{ère} et en 2^{ème} phase.
 - Participation des féminines dans le championnat masculin.
Nombre de féminines par équipes masculines : Aucune limitation.
 - Une poule ne peut en aucun cas avoir plus de deux équipes d'un même club. Si la poule comprend deux équipes d'un même club, ces deux équipes doivent être placées de façon à se rencontrer au premier tour. De plus, un joueur ayant disputé une rencontre avec une des deux équipes ne peut plus jouer avec l'autre équipe tant que les deux équipes sont dans la même poule.
 - **Joueurs mutés : Une équipe de plus de 3 joueurs ne peut comporter au maximum que 2 joueurs mutés. Une équipe de 3 joueurs ou moins ne peut comporter qu'un seul joueur muté.**

Article 2 : Déroulement du championnat (2 phases)

- Nombre de poules par division

1 ^{ère} & 2 ^{ème} PHASES	
Pré-régional : 2 poules de 8 équipes	D1 : 3 poules de 8 équipes
D2 : 4 poules de 8 équipes	D3 : 8 poules de 8 équipes max
D4 : 8 poules maximum	D5 : x poules de x équipes
Montées et descentes en fin de 1 ^{ère} phase pour toutes les divisions.	

- Dates et heures de rencontre
- 7 journées par phase de championnat sont prévues. L'ordre de déroulement des parties est celui indiqué sur la feuille de rencontre.
- Les rencontres de Pré-régionale se déroulent soit le Samedi à 17h00, soit le Dimanche à 14h00. Le choix du jour incombe à l'équipe recevante aux dates du calendrier départemental et sera noté lors de l'inscription de l'équipe
- Les rencontres de D1 à D5 se déroulent le Dimanche matin à 09h00 ou le Vendredi soir à 20h00.
 - Le choix du jour incombe à l'équipe recevante aux dates du calendrier départemental et sera noté lors de l'inscription de l'équipe
 - De la D2 à la D5, si il y a 8 équipes désirant jouer le vendredi soir, elle seront regroupées dans une même poule. Sinon, les équipes jouant le vendredi seront réparties équitablement dans les différentes poules.
 - Les équipes désirant jouer le Vendredi à domicile ne peuvent pas refuser de jouer dans la poule du vendredi si celle-ci existe
- Une rencontre peut-être avancée (demande sous l'espace Spid-MonClub-Sportifs-DemandeDeModif) au moins un jour avant la rencontre. Si pas de demande, les deux équipes seront déclarées battues par pénalités et 0 point rencontre. Aucun report de rencontre n'est autorisé.
- Les rencontres annulées pour le compte d'une journée en raison des conditions météorologiques se dérouleront à la date de rattrapage prévue au calendrier à 14h30. Toutefois, les clubs sont autorisés à s'entendre pour jouer avant cette date. (Sans arrangement possible, la rencontre aura lieu à cette date et à cette heure).

Article 3 : Absences

- **Pré Régionale, D1, D2, D3, D4 : 3 joueurs minimum par équipes.**
- **D5 : 2 joueurs minimum par équipe**

Quelque soit le nombre de joueurs présents, vous jouez la rencontre et vous faites un rapport à l'attention de la Commission Sportive. Les parties jouées seront comptabilisées.

Dès que la rencontre est commencée :

- Un joueur absent à l'appel de son nom perd la partie.
- ATTENTION : Un joueur ABSENT physiquement de la salle ou du complexe, pourra s'il arrive dans la salle jouer les parties qui lui restent à disputer. En revanche, un joueur PRESENT qui refuse de jouer ou qui abandonne pendant une partie et quel qu'en soit le motif (blessure, arrêt volontaire) ne pourra en aucun cas jouer les parties suivantes.
- Equipe incomplète : Si on autorise un joueur à être absent, il faut considérer comme joueur absent soit l'absence d'un nom sur la feuille de rencontre soit l'absence effective d'un joueur inscrit sur la feuille de rencontre à l'appel de toutes ses parties.
- Un joueur est considéré présent pour une partie s'il accède à l'aire de jeu en tenue de jeu.

ATTENTION : Le forfait n'est pas un droit pour l'équipe susceptible d'en bénéficier, mais une sanction envers l'équipe fautive. Le forfait appartient à la Commission Sportive. Faites un rapport à l'attention de la Commission Sportive sur le verso de la feuille de rencontre.

- **Abandon d'une partie sur blessure.**

Que dit le règlement Fédéral : article 7.2 :

Quand deux joueurs sont dans l'aire de jeu, il y a transfert de points entre les deux joueurs, que la partie aille ou non à son terme (c'est-à-dire notamment en cas d'abandon au cours de la partie).

Quand un des deux joueurs ne se présente pas dans l'aire de jeu, il perd les points qu'il aurait dû perdre s'il avait participé et perdu cette partie. Son adversaire n'est pas crédité des points qu'il aurait pu gagner. Ceci ne concerne que la première partie non jouée.

Ce qui signifie : Un joueur abandonne une partie sur blessure. Il perd sa partie et la partie suivante.

Si le joueur présente un certificat valable dans les 3 jours, cette 2^{ème} partie perdue sans jouer ne sera pas comptabilisée en défaite.

Article 4 : Sanctions :

Pénalité sportive : 0 pt rencontre si :

Le score de la rencontre effectif sera modifié en enlevant les points gagnés du ou des joueurs fautifs (suppression du 18-0 pour diminuer l'impact sur le départage général).

- Joueur non licencié
- Joueur non qualifié
- Joueur brûlé
- Nombre de joueurs mutés non réglementaire

Forfait : 18-0 et 0 pt rencontre

- 1^{er} Forfait : pénalité sportive ci dessus
- 2^{ème} forfait : forfait général

Pour la dernière équipe d'un Club :

- 1^{er} et 2^{ème} Forfait : Sanction Sportive
- 3^{ème} forfait : Forfait général

Article 5 : Montées et descentes

- Classement des équipes dans une même poule.
 - Les équipes à égalité sont départagées suivant le quotient parties gagnées/parties perdues (Départage GENERAL)
 - A chaque fois qu'une ou plusieurs équipes ne peuvent pas être classées, il convient de recommencer la procédure du départage, décrite ci-après, pour celles restant encore à égalité :
 - En cas d'égalité persistante, les équipes sont départagées en faisant le total de leurs points rencontres sur les rencontres disputées entre elles.
 - En cas d'égalité persistante, les équipes sont départagées suivant le quotient des points manches gagnés/points manches perdues sur les rencontres disputées entre elles.
 - Si l'égalité persiste, il sera procédé à un tirage au sort.
 - **En cas de départage entre deux ou plusieurs équipes dont l'une a bénéficié d'un forfait, le départage sera fait en ne prenant pas en compte les rencontres contre l'équipe forfait.**

Championnat par équipes

Descentes de R3	Divisions	D0 2 poules	D1 3 poules	D2 4 poules	D3 7 poules
0	Montées	Les 1 ^{ers} et 2 ^{èmes} en R3	Les 1 ^{ers} et 2 ^{èmes} en D0	Les 1 ^{ers} et les 3 meilleurs 2 ^{èmes} en D1	Les 1 ^{ers} et le meilleur 2 ^{ème} en D2
	Descentes	les 8 ^{èmes} en D1	les 8 ^{èmes} en D2	les 8 ^{èmes} en D3	les 8 ^{èmes} en D4
1	Montées	Les 1 ^{ers} et 2 ^{èmes} en R3	Les 1 ^{ers} et les 2 meilleurs 2 ^{èmes} en D0	Les 1 ^{ers} et les 2 meilleurs 2 ^{èmes} en D1	Les 1 ^{ers} en D2
	Descentes	les 8 ^{èmes} en D1	les 8 ^{èmes} en D2	les 8 ^{èmes} en D3	les 8 ^{èmes} en D4
2	Montées	Les 1 ^{ers} et 2 ^{èmes} en R3	Les 1 ^{ers} et le meilleur 2 ^{ème} en D0	Les 1 ^{ers} et le meilleur 2 ^{ème} en D1	Les 1 ^{ers} en D2
	Descentes	les 8 ^{èmes} en D1	les 8 ^{èmes} en D2	Le moins bon 7 ^{ème} et les 8 ^{èmes} en D3	les 8 ^{èmes} en D4
3	Montées	Les 1 ^{ers} et 2 ^{èmes} en R3	Les 1 ^{ers} en D0	Les 1 ^{ers} en D1	Les 1 ^{ers} en D2
	Descentes	les 8 ^{èmes} en D1	les 8 ^{èmes} en D2	Les 8 ^{èmes} et les 2 moins bons 7 ^{èmes} en D3	les 8 ^{èmes} en D4
4	Montées	Les 1 ^{ers} et 2 ^{èmes} en R3	Les 1 ^{ers} en D0	Les 1 ^{ers} en D1	Les 1 ^{ers} en D2
	Descentes	Les 8 ^{èmes} et le moins bon 7 ^{ème} en D1	Les 8 ^{èmes} et le moins bon 7 ^{ème} en D2	Les 8 ^{èmes} et les 3 moins bons 7 ^{èmes} en D3	les 8 ^{èmes} en D4
5	Montées	Les 1 ^{ers} et 2 ^{èmes} en R3	Les 1 ^{ers} en D0	Les 1 ^{ers} en D1	Les 1 ^{ers} en D2
	Descentes	Les 7 ^{èmes} et 8 ^{èmes} en D1	Les 8 ^{èmes} et les 2 moins bons 7 ^{èmes} en D2	Les 7 ^{èmes} et 8 ^{èmes} en D3	les 8 ^{èmes} en D4
6	Montées	Les 1 ^{ers} et 2 ^{èmes} en R3	Les 1 ^{ers} en D0	Les 1 ^{ers} en D1	Les 1 ^{ers} en D2
	Descentes	Les 7 ^{èmes} , 8 ^{èmes} et le moins bon 6 ^{ème} en D1	Les 7 ^{èmes} et 8 ^{èmes} en D2	Les 7 ^{èmes} et 8 ^{èmes} en D3	les 8 ^{èmes} en D4
7	Montées	Les 1 ^{ers} et 2 ^{èmes} en R3	Les 1 ^{ers} en D0	Les 1 ^{ers} en D1	Les 1 ^{ers} en D2
	Descentes	Les 6 ^{èmes} , 7 ^{èmes} et 8 ^{èmes} en D1	Les 7 ^{èmes} , 8 ^{èmes} et le moins bon 6 ^{ème} en D2	Les 7 ^{èmes} , 8 ^{èmes} et le moins bon 6 ^{ème} en D3	les 8 ^{èmes} en D4

- **D4/D5 : X poules : Les premiers au minimum dans la division supérieure. Descente en fonction du nombre d'équipes inscrites en D4 & D5**

Si plus de descentes, les montées restent les mêmes et il descend autant d'équipes qu'il est nécessaire pour qu'il ne reste que des poules de 8 équipes par poule.

Elaboration des poules phase 2 : Les montants et descendants prennent les numéros laissés libres. Exceptionnellement dans les petites divisions, une ou plusieurs équipes peuvent changer de poules

- Le Championnat est organisé de telle manière qu'au moins le premier de chaque poule dans toutes les divisions accède à la division supérieure.
- Le dernier de chaque poule descend dans la division inférieure.
- Variation du nombre de descentes et de montées en fonction du nombre de descentes de Régionale 3.
- Tableau des Montées et descentes en fonction des descentes de R3.
- PR en R3 : Les 2 premiers de chaque poule de PR montent en R3

- Pour les départages, on classera les équipes à un même rang dans des poules différentes d'une même division en utilisant l'article des règlements Fédéraux. Dans chaque division, il descend autant d'équipes qu'il est nécessaire pour qu'il ne reste que des poules de 8 équipes.

- **Refus de monter :**

A la mi saison ou en fin de saison, si, refus de monter :

- 1^{ère} fois : pas de sanction
- 2^{ème} fois consécutivement : rétrogradation d'une division

- **Principes :**

Toute association accédant à une division supérieure est tenue de s'informer des conditions de participation et d'en accepter les termes dans leur intégralité.

- **Impossibilité ou désistement**

Une équipe désignée pour descendre dans une division inférieure ne peut être remplacée par une équipe de la même association désignée pour y monter. Lorsqu'une équipe désignée pour la montée ne peut y accéder ou se désiste :

- Elle est remplacée par l'équipe classée immédiatement après cette équipe à l'issue de la phase considérée dans la poule.
- Si cette équipe ne peut accéder à la division supérieure pour quelque motif que ce soit, la place laissée libre reste à la disposition de la Commission sportive compétente ;

Elle est admise à disputer le titre de sa division, si elle est qualifiée pour le faire.

- Lorsqu'une équipe se désiste 2 fois consécutivement pour jouer dans une division à laquelle elle devait accéder, elle est rétrogradée d'une division.

- **Sanctions :**

Une association ayant une équipe qui ne se réengage pas pour une phase ou qui se retire au début de l'épreuve, ne peut pas avoir une équipe accédant à cette division à l'issue de la phase suivante (exemple: si une équipe ne se réengage pas pour la phase 2, aucune équipe de son association ne pourra accéder à l'issue de cette phase 2 dans la division où elle ne s'est pas réengagée).

- **Attribution des titres**

Les titres se disputent à l'issue de la 2^{ème} phase de la saison en cours. Les équipes qualifiées sont celles terminant 1^{ère} à l'issue de la 2^{ème} phase du championnat. La commission sportive compétente détermine les équipes qualifiées pour disputer la journée des titres.

Ne peuvent disputer les titres que des joueurs ayant participé au moins à deux rencontres lors de la phase 2 dans cette équipe ou dans une équipe de numéro supérieure et qualifié pour cette équipe ou au moins à une rencontre pour la dernière équipe d'un club.

Article 6 : Forfaits

- La décision du forfait appartient à la Commission sportive compétente qui peut, s'il y a lieu et suivant les circonstances, moduler la sanction, celle-ci pouvant aller de la pénalité simple à l'exclusion de la compétition avec sanctions financières.

Le président du club de l'équipe qui déclare forfait doit prévenir par mail avec accusé réception le Comité, le responsable de la branche compétition et le correspondant du Club adverse. L'équipe bénéficiant du forfait doit remplir une feuille de rencontre avec les noms des joueurs prévus pour jouer cette rencontre et la faire parvenir au Comité.

Notifier le forfait dans le rapport du JA. Si le forfait est constaté à l'heure prévue au calendrier. Attendre ½ heure si le club n'a pas prévenu ou une heure si le club a prévenu et appliquer la même procédure. **En cas de forfait, la feuille de rencontre doit être saisie sous GIRPE. L'envoi et le libellé de la feuille de rencontre incombent toujours dans ce cas à l'équipe qui bénéficie du forfait.**

• Forfait simple :

Remboursements des frais de déplacements si l'équipe adverse s'est réellement déplacée.

• Forfait général :

Lorsqu'une équipe d'une association est déclarée forfait général dans une division, elle est mise hors compétition pour la saison en cours et recommence la compétition deux divisions en dessous au début de la saison suivante. Aucune équipe de numéro supérieur à l'équipe ayant fait forfait général ne peut accéder à la division considérée avant deux phases de Championnat.

Le forfait général d'une équipe entraîne, la mise hors compétition pour la phase en cours de toutes les autres équipes d'un numéro supérieur à l'équipe ayant fait forfait général, uniquement dans leur championnat respectif (masculin ou féminin) et la descente de chacune des équipes dans la division inférieure à la fin de la phase considérée.

Lorsqu'une équipe est mise hors compétition, tous ses résultats sont automatiquement annulés ainsi que les points résultats acquis contre cette équipe par ses adversaires.

• Forfait au cours de la journée des Titres :

Lorsque l'accession en division supérieure est acquise avant la journée des titres, un forfait lors de cette journée entraîne la sanction suivante : non-accession en division supérieure.

Article 7 : Brûlages

- Un joueur ayant disputé deux rencontres (c'est-à-dire figurant sur la feuille de rencontre), consécutives ou non, au titre d'une même équipe ou d'équipes différentes d'une même association, ne peut plus participer au championnat dans une équipe dont le numéro est supérieur à cette ou ces équipes (exemple : un joueur a participé à deux rencontres en équipe 2 : il ne peut plus jouer ni en équipe 3, ni en équipe 4 lors de cette phase).

La qualification de tout joueur est à reconsidérer après chaque journée à laquelle ce joueur a participé.

- Dans le cas d'une formule de championnat par équipes à trois ou quatre joueurs, lors de la 2^e journée, une équipe ne peut pas comporter plus d'un joueur ayant disputé la 1^{ère} journée dans une équipe de numéro inférieur.
- Le brûlage est remis à zéro :
 - à la fin de la phase si le championnat se déroule en deux phases.
- Lorsqu'une association est représentée par deux équipes dans une même poule, un joueur ayant disputé une rencontre avec une des deux équipes ne peut plus jouer avec l'autre équipe tant que les deux équipes sont dans la même poule.

Article 8 : Non-participation à un tour de championnat

- Lorsqu'une équipe d'une association bénéficie d'un forfait, l'association envoie une feuille de rencontre en respectant le règlement de l'échelon concerné dans les délais prévus. Les joueurs figurant sur la feuille de rencontre sont alors considérés comme ayant participé à cette journée.
- Lorsqu'une équipe d'une association déclare forfait lors de la première journée d'une phase de championnat, ne peuvent participer à la deuxième journée dans cette équipe que des joueurs n'ayant pas participé à la première journée de championnat dans une autre équipe de l'association.

Article 9 : Dispositions générales

- Ouverture de la salle

Dans la demi-heure qui précède le début de la compétition :

Pour les championnats masculin et féminin sur deux tables ou plus, l'équipe visiteuse doit pouvoir disposer des tables sur lesquelles est prévue la compétition pendant 10 minutes consécutives au moins, et d'une de ces tables pendant les 15 minutes qui précèdent le début. Pour les championnats masculin et féminin sur une table l'équipe visiteuse doit pouvoir disposer de la table sur laquelle est prévue la compétition pendant 15 minutes qui précèdent le début.

- **Transmission des résultats :**

- **AVANT LE LUNDI MIDI :**

Les résultats des rencontres et la remontée des feuilles de rencontres et PDF doivent être réalisées sur le site internet avant le lundi midi qui suit les rencontres par le club recevant.

- Les feuilles de rencontres sont exclusivement faites avec le logiciel GIRPE.
- A la fin de la rencontre, un exemplaire papier signé des 2 capitaines sera conservé précieusement par les clubs. Un exemplaire informatique sera stocké également dans les clubs.
- Si un événement lors de la rencontre nécessite un rapport écrit, faites le sur le verso de la feuille, la Commission Litige statuera.
- Licence (Voir Règlements fédéraux)
- Le joueur doit présenter au juge-arbitre une attestation de licence valide :
 - Attestation papier imprimée
 - Utilisation de l'application SmartPing (Téléphones Apple ou Android)
 - Via internet – Espace licencié : <http://www.fft.com/espacelicencie/>
 - Via Internet – Espace mon club : <http://www.fft.com/monclub/>

L'attestation de licence doit comporter la mention "certificat médical présenté". Si cette mention ne figure pas sur la licence il doit fournir un certificat médical indépendant en cours de validité.

Si la mention "ni entraînement, ni compétition" y figure, il devra également fournir un certificat médical en cours de validité.

S'il ne peut pas présenter d'attestation : Il est toutefois autorisé à jouer s'il peut, d'une part, prouver son identité et, d'autre part, fournir un certificat médical en cours de validité. Le juge-arbitre devra dans ce cas le notifier sur son rapport au verso de la feuille de rencontre, et le faire suivre au comité pour vérification par la commission sportive.

- Les personnes présentes sur "le banc" situé à proximité de l'aire de jeu, doivent être titulaires d'une licence Loisirs ou Compétitions. Le juge-arbitre doit s'assurer de leur licenciation.
- En cas de changement de la date de rencontre, ne peuvent être inscrits sur la feuille de rencontre que les joueurs qualifiés à la date de la rencontre.

- Si un joueur Loisirs joue une rencontre de Championnat et qu'il n'y a pas d'indication concernant le Certificat médical sur son attestation de licence, il doit présenter un certificat médical daté de moins d'un an. Le juge-arbitre ou le capitaine de l'équipe recevante devra dans ce cas le notifier sur son rapport au verso de la feuille de rencontre, et le faire suivre au comité pour vérification par la commission sportive avec le certificat médical.
- **Modification de date, d'horaire**
Toutes les dates portées aux différents calendriers sont impératives. Toutefois, tous les avancements de date ou modifications d'horaire peuvent être autorisées (voir article 2-2-3).
- **Retard**
Si une équipe n'est pas présente à l'heure fixée pour le début de la rencontre (à moins d'avoir avisé de son retard), le capitaine de l'équipe présente est en droit de déposer des réserves au verso du 1^{er} feuillet de la feuille de rencontre, mais son équipe doit attendre 30 minutes avant de demander le forfait. Ce délai est porté à 1 heure pour une équipe qui a avisé de son retard. Le juge arbitre inscrit cette demande sur le rapport du juge arbitre de la feuille de rencontre attestant que cette règle a bien été respectée. Aucun délai n'est accordé à l'équipe qui reçoit.
- **Bordereau de demande de licence**
 - Tout joueur doit être licencié à la FFTT, être en possession d'une attestation de licence de la saison en cours pour disputer des épreuves départementales. Les demandes de licences sont de préférence, saisies par les clubs dans l'« espace mon club » sur le site de la FFTT, à compter du 1^{er} juillet de la saison en cours, avant la première épreuve (y compris les stages du début de saison).
 - Il est de la responsabilité des clubs de conserver les certificats médicaux de ses licenciés, et de s'assurer de la possession du certificat médical lors de l'enregistrement d'une licence. En cas d'absence de certificat, le club devra enregistrer la licence avec la mention "ni entraînement, ni compétition". Cette mention pourra être modifiée ultérieurement après régularisation.
 - Les demandes de licences de joueurs ayant été licenciés dans un autre club, la saison précédente ou non, ne peuvent être enregistrées par les clubs et doivent être déposées au secrétariat du Comité, accompagnées du certificat médical.
 - A tout moment dans la saison, la commission sportive se réserve le droit de réclamer aux clubs les certificats médicaux des licenciés.
- Les poussins et poussines ne peuvent pas participer aux épreuves Juniors et Seniors.

Article 10: Sanctions: Rappel

- Sanctions financières :
 - Pré-régionale et D1 : En DEBUT de saison : disposer pour chaque équipe engagée en Pré-régionale et en D1 d'un juge arbitre 1^{er} Degré licencié traditionnel (ou en formation : avoir au moins passé un UV théorique). Manque de juge arbitre : sanction financière : 100€
 - Feuilles de rencontres et/ou scores non saisies sur Spid le lundi midi : 5€
 - Tricherie : scores notés sur joueur absent ou fausse feuille de rencontre 100€ et 0pt rencontre pour les 2 équipes.
 - Désistement d'une équipe après le 31 août : Confiscation de l'engagement
- **Sanctions sportives :**
 - 1^{er} forfait : 0 pt rencontre.
 - 2^{ème} forfait : Forfait général.
 - Pour la dernière équipe d'un club, forfait Général lors du 3^{ème} forfait
 - Pénalité sportive pour joueur non licencié, non qualifié, joueur brûlé, 2 joueurs absents, 2 mutés phase 1.
 - Non participation aux championnats jeunes :
 - Pré-Régionale: Phase 1 : rétrogradation de l'équipe en division inférieure en fin de phase et non accession en PR pour une équipe de D1

Titres par équipes

Article 1 : Conditions de participation

- Les Titres se déroulent à l'issue de la 2^{ème} phase de championnat.
- Participent aux Titres les équipes classées 1^{ère} de leur poule à l'issue de la 2^{ème} phase de championnat.

Article 2 : Qualification des joueurs

- Ne peuvent disputer les titres que des joueurs ou joueuses qualifiés pour cette équipe.
- Les ¼ finales sont considérés journée n° 20, les ½ finales journée n° 21 et les finales journées n° 22.
- Ne peuvent disputer les titres que des joueurs ayant participé au moins à deux rencontres dans la phase 2 dans cette équipe ou dans une équipe de n° supérieur et qualifiés pour cette équipe. (Ou une rencontre pour la dernière équipe d'un club.)

Article 3 : Déroulement

- Le tirage au sort est effectué sur place par le Juge arbitre.
- Le pointage :

Samedi après-midi	Dimanche matin	Dimanche après-midi
1/4 finale	1/2 finale	finales
D3 - D4 - D5	D2 - D3 - D4 - D5	D2 - D3 - D4 - D5
1ère rencontre D1	2ème rencontre D1	3ème rencontre D1

- D1 : 3 équipes: Une poule de 3 sera composée.
- 1ère rencontre : Le samedi 14h00 : Rencontre 1 : Les 2 équipes classées 1ère et 2ème au départage.
- 2ème rencontre : Le dimanche matin : 3ème qualifié – Perdant de la rencontre 1.
- 3ème rencontre : Le dimanche après-midi : 3ème qualifié – Vainqueur de la rencontre 1.
- Les rencontres sont terminées lorsqu'une des deux équipes a un total de points-parties supérieur à la moitié des parties possibles. Si égalité, départage aux manches puis aux points.

• Récompenses.

- Remise des récompenses le dimanche après-midi dès la fin des rencontres.
- Les joueurs seront en tenue sportive pour cette remise.
- Equipe Championne : Une banderole ou autre récompense et une médaille pour chaque joueur de l'équipe.

Equipe finaliste : Une médaille pour chaque joueur de l'équipe.

Article 5 : Sanctions

- Un forfait lors de cette journée entraîne la sanction suivante :

Non accession en division supérieure. (Sauf pour la dernière équipe d'un club)

- Brûlages, équipes incomplètes ou autre : Application du règlement du Championnat par équipes.

Nos partenaires :

